le magazine de la Fédération Française de Tarot

TAROT mag n°26

février à avril 2016

Les femmes et les enfants d'abord ! Même les grands !

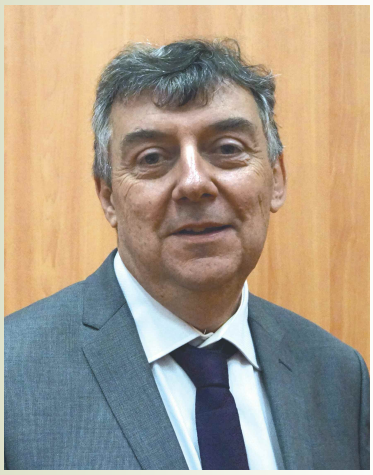


FFT - ZA Les Grandes Terres - route de Saint Germain du Bois - 71380 Oslon
tel. 03 85 93 66 15
courriel : webmaster@fftarot.fr - site : www.fftarot.fr

fédération française de TAROT

L'éditorial

d'Emmanuel STEFANAZZI
Président de la FFT



Les Enfants et les Femmes d'abord !

Pour ceux qui jouent au Tarot depuis plusieurs décennies, les vieux souvenirs de grandes salles enfumées, quasiment exclusivement masculines, rappellent les arrières salles de tripot de films en noir et blanc. Heureusement pour nous, tout cela a bien évolué, et si la population féminine était fortement réduite au siècle dernier (le XX^{ème}), son accroissement nous réjouit, d'autant plus que ces dames sont loin d'être maladroites avec les brèmes.

Avec elles, les enfants sont arrivés et c'est probablement cela qui sauvera nos activités ludiques avec des bouts de cartons. Lors d'un édito précédent, j'avais insisté sur l'importance de transmettre à nos chers petits cette connaissance du jeu de cartes et des instants de partage que cela pouvait engendrer. Il faut aller plus loin et s'investir, non seulement dans les collèges, mais aussi dans les maisons de quartiers, les éducateurs étant particulièrement réceptifs à l'aide que vous pourrez leur apporter.

Nous sommes bien conscients que cette tâche est difficile et qu'elle demande beaucoup de temps et de passion. Les membres de la commission jeunes travaillent pour faire évoluer nos documents, les procédures et créer des progressions pédagogiques.

Au moment où vous recevrez ce TAROTmag n°26, les derniers Championnats seront probablement passés. Nous aurons vu beaucoup de dames et de jeunes sur les podiums, la relève est là. Nous aurons vu aussi de belles participations dans toutes les manifestations, preuve que nos efforts ne sont pas vains et que vous êtes toujours plus nombreux à faire vivre notre beau jeu : le Tarot.

Je vous souhaite une bonne fin de saison. Cordialement,

Emmanuel STEFANAZZI
Président de la FFT

Sommaire

3 Agenda
Actus infos

8 Championnats de France
Libre Duo 2016

11 Championnats de France
Quadrettes 2016

15 Championnat de France
Libre Senior 2016

18 Résultats
Championnats de France

20 Résultats
Open nationaux

22 Il y a dix ans
Quadrettes et Donnes Libres

25 Championnat de France
Libre Individuel 2016

28 Coupe de France
Suite de l'édition 2015

31 Les consultants
Problème contrat, écart et entame

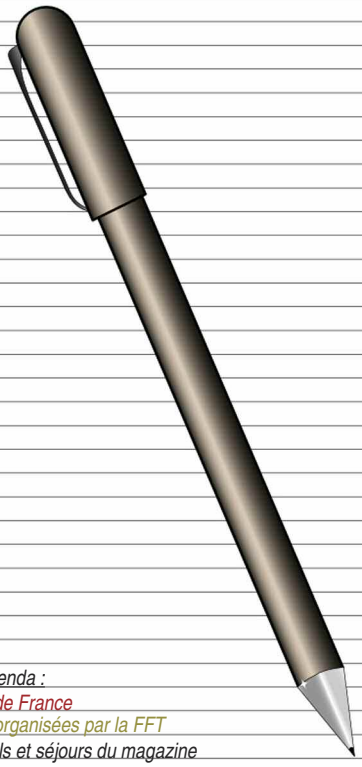
32 Suivi
d'une donne

34 La donne
par Jacky NOVELLO

Tarot Mag n°26

- Direction de la publication : Fédération Française de Tarot
- Rédaction et relecture : Patrick BAUMGARTEN, Michaël DEBIESSE, David GUILLOT, Adrien PEREZ, Perrine PORRET, Isabelle POUZADOUX, Ravi RAVINDIRANE, Emmanuel STEFANAZZI
- Composition et mise en page : Adrien PEREZ
- Photos : Patrick BAUMGARTEN, Nadège BERTHELOT, Michel CHARLON, Jérôme LABARBE, Adrien PEREZ
- Date de parution : Mai 2016
- Ont collaboré à ce numéro : Pierre PAQUOT, Florent TRIVERO, Jacky NOVELLO, les 5 consultants et de nombreux responsables de clubs et comités.

Agenda



Sont notés dans l'agenda :
- les Championnats de France
- les manifestations organisées par la FFT
- les tournois, festivals et séjours du magazine

JUIN
- 17 au 19 : BUSSANG Azurèva Assemblée Générale de la FFT
- 24 au 26 : POITIERS festival (TM n°25)
- 25 au 02/07 : Croisière FFT Suède, Finlande, Russie, Estonie (TM n°25)

JUILLET
- 8 au 10 : VERDUN festival (page 6)
- 9 au 17 : ALLIER festival (TM n°25)
- 10 au 17 : FOURNOLS D'AUVERGNE stage jeunes (page 4)

AOUT
- 5 au 7 : ALES festival (page 10)
- 13 au 20 : ALBI festival (page 7)
- 18 au 20 : ALBI Grand National de Triathlon (page 7)
- 21 au 28 : TREGUNC stage adultes (TM n°25)

SEPTEMBRE
- 4 au 11 : CRETE séjour Tarot (TM n°25)
- 8 au 11 : ARGELES SUR MER festival (page 17)
- 9 au 11 : MELESSE festival (page 13)
- 10 au 15 : PORTES LES VALENCE Championnat de France Individuel Senior (page 14)
- 23 au 25 : OLONNE SUR MER festival (page 23)
- 25 au 02/10 : CAP D'AGDE séjour Tarot (TM n°24)
- 30 au 02/10 : RAMONVILLE festival (page 17)

OCTOBRE
- 3 au 7 : BLANES séjour Tarot (page 24)

NOVEMBRE
- 9 au 13 : BOULOGNE SUR MER Coupe de France (page 27)
- 25 au 27 : BAGNOLES DE L'ORNE Championnat de France Libre Interclubs par 4 (page 29)

DECEMBRE
- 28 au 04/01 : ITALIE séjour Tarot (page 35)

MARS
- 12 au 19 : ARECHES BEAUFORT séjour Tarot (page 30)

Actus Infos

1/ Réunion avec les responsables de comité du samedi 26 mars 2016 à Pontarlier

Tout se passe bien cette saison hormis les dossiers de discipline un peu trop nombreux. Le mot d'ordre doit être la convivialité, il n'est pas sérieux de se chamailler pour quelques cartes posées de travers.

Cette année, l'enregistrement des licences a été revu et mis à part le retard à l'allumage, la méthode a fait ses preuves puisqu'à mi-novembre, tout le retard avait été comblé. Depuis, les demandes sont traitées très rapidement (dans la semaine généralement). Tous les mails sont stockés dans Zimbra et toutes les infos (date d'envoi, montant, numéros des chèques) sont enregistrées dans Aurelia au siège en cas de désaccord. Le seul problème concerne les retours financiers avec l'important retard de certains comités.

Le tableau des participations en championnat régionaux est en ligne sur le site FFT. Les responsables régionaux doivent le vérifier régulièrement pour éviter tout désagrément lors du calcul des qualifiés.

Michel SOROLLA, président CCN, demande à ce que les bordereaux de licences soient plus rigoureusement renseignés (téléphone, courriel) pour pouvoir joindre les joueurs en cas de besoin. Il précise également qu'un stage arbitres ne sera pas créé car il paraît difficile de faire payer une semaine à des personnes qui veulent s'investir. Par contre, ceux qui le souhaitent peuvent faire une demande pour venir sur un championnat afin de faire une mise à niveau. Le dossier "arbitre trois niveaux" avance. Il y aura des arbitres 1er niveau (validés par le CCR) qui pourront gérer des libres en club, des arbitres 2ème niveau (validés par le responsable de zone), qui auront une formation plus poussée pour pouvoir gérer des duplicatés, et des arbitres régionaux (validés par la CCN). De plus, la refonte du classeur est en cours de finalisation. Il y a un travail de fond et de forme et toutes les informations concernant un type de tournoi seront regroupées dans un même fascicule.

Concernant les compétitions seniors en semaine qui se rallongent, avant ou après, par des festivals pouvant s'étaler sur deux week-ends, la FFT ne peut ordonner aux comités de bloquer ces dates. Les gens sont libres de repartir dès la fin du championnat national pour participer à une compétition régionale.

Pierre PAQUOT a lu les statuts reçus de certains comités. Ils sont disparates et ne sont parfois pas en règle avec les statuts fédéraux. Des statuts uniques ont été rédigés. Ils devront être adoptés en AG extraordinaire que les comités organiseront avant leur AG ordinaire.

Actus Infos

En clôture de la réunion, diverses questions sont posées :
- Christian SCHWEITZER (président Alsace) : “Est-il possible de refuser des places qualificatives ? Quand on a peu de participants, il est difficile de défrayer.”
- Guy FROMMWEILER (CCR Alsace) : “Pourquoi avoir gardé chez les jeunes le demi-tarif pour les duplicatés et le plein tarif pour les libres ?”
- Daniel GARDEUX (CCR Lorraine) : “Où en est le dossier pour l’agrément Jeunesse et Sports ? Sans celui-ci, il n’est pas facile de rentrer dans les écoles.”
- Gérard BONNET (président Nièvre Yonne) : “Serait-il possible d’avoir plus d’une place qualificative par comité ? Quand il n’y a qu’une place, les joueurs ne se déplacent plus, estimant connaître le qualifié à l’avance.”
- Brigitte MORITZ (CCR IDF) : “Ne serait-il pas possible de réinstaurer la petite en Coupe de France ?”
- Gaston PELTIER (Ain) : “Serait-il possible de différencier la distribution des PP en fonction de la participation ?”
- Alain PRESLE (CCR Aquitaine) : “Serait-il possible de raccourcir les matchs de Coupe de France au niveau régional à 20 donnes pour finir moins tard ?”
- Michaël CARMAGNAT (CCR Franche-Comté) : “Pourquoi y-a-t-il autant d’écart de PP entre un champion régional Coupe de France et un en quadrettes ou en triplettes ? Peut-on jouer la finale de zone plus tard que fin mai ou début juin ?”
- Christophe DALLERIT (CCR Bourgogne) : “Pour le qualificatif sur place à Pontarlier, serait-il possible de privilégier les joueurs ayant fait le qualificatif régional ?”
- Roger PARADINAS (président Allier) : “Où en est le projet d’un éventuel Championnat de France Quadrettes à Vichy ?”

Des réponses seront apportées par les commissions compétentes.

2/ Décisions du Conseil d’Administration du dimanche 27 mars 2016 à Pontarlier

Après le point sur la saison en cours et les chiffres plutôt bons sur les affiliations et participations, quelques décisions sont prises :
- Refonte du classeur sous forme de fascicules : un groupe de travail se réunira au siège à Oslon entre Evian et Vichy.
- Adoption des statuts uniques pour les comités à l’unanimité.

azureva
Vacances en terre de partage

PARTENAIRE TAROT

Stage de Tarot «Jeunes» 2016

La Fédération Française de Tarot organise son stage d’initiation et de perfectionnement « Jeunes »

Du 10 au 17 juillet 2016 au Village Vacances Azureva FOURNOLS***



Azureva votre nouveau partenaire TAROT
www.azureva-vacances.com

● LE STAGE :
- Hébergement en pension complète.
- Chambres de 2 ou 4 pers. tout confort.
- Draps et linge de toilette fournis.

● DÉROULEMENT :
Petit-déjeuner + matin : cours par niveau + déjeuner + après-midi : 1ère partie du tournoi et temps libre + dîner + soir : 2ème partie du tournoi.

● ENCADREMENT :
Muriel CARRIQUI, Valérie DEBIESSE, Michel DESJOBERT, David GUILLOT, Gilles MAUREL, Nathalie ODIC, Adrien PEREZ.

Toutes les formes de Tarot seront abordées. Challenge avec lots.
Journée excursion le jeudi. Soirées dansantes les jeudi et samedi.
Licence FFT obligatoire. Dérogation possible pour les jeunes majeurs.

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS
AUPRÈS DE LA FFT
AVANT LE 17 JUIN 2016
03.85.93.66.15
webmaster@fftarot.fr

Actus Infos

- Suppression des places supplémentaires attribuées aux comités en fonction de la participation de leurs joueurs en espoirs.
- Les dates du Triathlon ont été modifiées. Il aura lieu du jeudi 18 au samedi 20 août 2016 et non du 11 au 13 comme annoncé au départ sur le site FFT.
- Une impossibilité technique empêche de réaliser l'Assemblée Générale de la FFT au centre Azurèva de Sainte-Montaine. Il a fallu trouver une solution rapidement, sur un site disponible. L'AG a donc été déplacée à Bussang dans les Vosges. Elle se déroulera comme prévu les 18 et 19 juin.
- Attribution de la Coupe de France 2017 à Cavalaire (1er au 5 novembre). Accord de principe pour celle de 2018 à Carcassonne (sous réserve de la visite des salles). Attribution du Libre Senior 2019 à Alès. Evocation de faire les Championnats Quadrettes à Vichy un an sur deux (demande des responsables du Palais des Congrès).
- Les nouveaux clubs qui s'affiliaient après le 1er janvier payaient leur affiliation et bénéficiaient d'un pack de bienvenue et de la gratuité la saison suivante. La date du 1er janvier est repoussée à la date du Championnat libre de la saison en cours.
- Un partenariat a été signé avec Vacances Bleues. Des réductions seront proposées aux affiliés. Un partenariat avec Campanile est à l'étude.
- Le défraiement offert au Champion de France sortant est maintenu pour tous les championnats duplicatés, mais il est supprimé pour n'importe quel Champion de libre qui prend déjà une enveloppe lorsqu'il est titré.

3/ Réunion de la Commission Jeunes du dimanche 27 mars 2016 à Pontarlier

Il est décidé d'annuler le Championnat de France Espoirs 2016 à Boulogne-sur-Mer qui ne prend malheureusement pas (seulement 16 inscrits l'édition dernière). La commission s'interroge sur son devenir et espère beaucoup sur le Championnat Grandes Ecoles dont le suivi est assuré par Murielle CHOUPAY.

Il est possible qu'en 2017, le Championnat Jeunes soit joué pour la dernière fois à l'Ascension, en même temps que les individuels open et séries. Le projet est de créer un championnat indépendant avec des opens d'accompagnement pendant les vacances de la Toussaint, communes à tous. Le programme et les modalités seront bien entendu réétudiés. La commission jeunes compte d'ailleurs se réunir au début de l'été pour travailler entre autres sur ce dossier.

La commission travaille sur un dossier pour aider à la création d'une école de Tarot et sur un bilan de compétences. Elle souhaite aussi proposer un logiciel pour les formateurs.

LA CDN ET LA CDNPI COMMUNIQUENT



Président CDN :
P. PAQUOT

Président CDNPI :
L. MEYNET



Décision CDN n°2016-1 du 28 mars 2016 en appel d'une décision de la CDR Loire Océan
Monsieur Hervé PHILIPPE, affilié n°1002191, pour avoir agressé physiquement et proféré des menaces verbales violentes envers un autre joueur perturbant une séance de championnat, est suspendu de la FFT pendant 2 années, dont une avec sursis.

Décision CDN n°2016-2 du 28 mars 2016 en appel d'une décision de la CDR Lorraine
Monsieur Julien CLOSSE, affilié n°1004192, pour avoir en état d'ébriété apparent, tenu des propos discourtois à l'égard des organisateurs et de nombreux joueurs en perturbant à plusieurs reprises le déroulement des tournois, est suspendu de la FFT pendant 2 années, dont une avec sursis.

Décision CDN n°2016-3 du 28 mars 2016 en appel d'une décision de la CDR Allier
Monsieur Frédéric DAUMUR, affilié n°1005219, pour avoir perturbé l'organisation des matchs de la Coupe de France en arrivant en retard, en critiquant le tirage et en ralliant d'autres joueurs à la pagaille, insulté et menacé le président du comité, est suspendu de la FFT pendant 2 années, dont 14 mois avec sursis.

Décision CDN n°2016-4 du 28 mars 2016 en appel d'une décision de la CDR Allier
Monsieur Daniel CAPOVILLA, affilié n°1016607, pour avoir perturbé l'organisation des matchs de la Coupe de France en arrivant en retard, soutenu ouvertement le meneur dans son désir de mettre la pagaille, est suspendu de la FFT pendant une année, dont 9 mois avec sursis.

Décision CDNPI n°2016-1 du 27 mars 2016
Monsieur Gaston PELTIER, affilié n°1016975, pour avoir eu un comportement agressif et insultant envers une joueuse, est suspendu de la FFT pendant une année, dont 6 mois avec sursis.

Décision CDNPI n°2016-2 du 27 mars 2016
Monsieur Laurent LE TRIONNAIRE, affilié n°1017246, pour avoir eu un comportement déplorable aux tables, insulté l'arbitre et commis des fautes contre l'éthique, est suspendu de la FFT pendant trois années, dont une avec sursis.

Décision CDNPI n°2016-3 du 27 mars 2016
Monsieur Thierry LELIEVRE, affilié n°1001987, pour avoir eu un comportement déplorable aux tables, insulté plusieurs joueurs à des tables différentes et proféré des menaces d'agression physique, est suspendu de la FFT pendant cinq années, dont deux avec sursis.

2° GRAND FESTIVAL DE TAROT

Organisé par le Comité de Lorraine et l'association Tarot de Cœur

à **VERDUN** (Meuse) salle René Cassin

BÉNÉFICES ENTIÈREMENT REVERSÉS À L'ASSOCIATION IRIS

8 - 9 -10 Juillet 2016

ASSOCIATION DE PATIENTS
DÉFICITS IMMUNITAIRES PRIMITIFS

PRÉSENTATION
Créée en 1998 à Verdun et à l'initiative de quelques familles d'enfants atteints de déficits immunitaires primitifs (DIP) maladies génétiques,notre association compte aujourd'hui près de 500 adhérents à travers la France. IRIS est reconnue d'utilité publique.

OBJECTIFS :
-diffuser de l'information médicale aux professionnels de santé et au grand public.
-aider financièrement et accompagner psychologiquement les familles des patients.
-soutenir la recherche pour les nouveaux traitements
-optimiser l'accès au soin et veiller à la meilleur organisation des soins.
-faire reculer le sous diagnostic avéré des DIP.

Site internet : http://www.associationiris.org

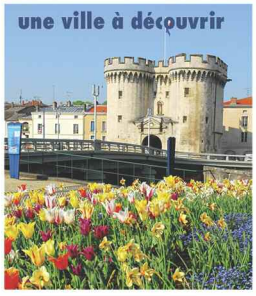
Contact mail : info@associationiris.org











Vendredi 8
14h LIBRE 5x5 - DUPLICATE INDIVIDUEL
21h TRIPLETTES - LIBRE 5x5

Samedi 9
14h LIBRE PAR 2 - TRIPLETTES
21h GRAND PRIX DE LA VILLE DE VERDUN LIBRE 6x5

Dimanche 10
13h30 LIBRE 5x5
19h REMISE DES PRIX APÉRITIF OFFERT
21h DÎNER SPECTACLE



DOTATIONS SPÉCIFIQUES SUR LE CUMUL DES POINTS SUR 4 TOURNOIS

500 € au 1 er	300 € au 2 eme	150 € au 3 eme	150 € à la 1 ère femme (pas de cumul)

REDISTRIBUTION **80 %** SUR TOUS LES TOURNOIS

INSCRIPTIONS

	licenciés	non-licenciés
LIBRE	17 €	20 €
TRIPLETTES	13 €	—

15 euros par tournoi si participation aux cinq

ARBITRÉ PAR LE COMITÉ LORRAINE DE TAROT

RÈGLEMENT FFT - POINTS PCN récompense au 1er des 2 derniers tours

renseignements : Gilbert COLLIGNON (Psdt) 06 98 90 33 81 - mail: gilbert.collignon@free.fr
Daniel VILLEFAYOT tél. 06 82 96 36 15

RESTAURATION SUR PLACE (traiteur)

lorraine
meuse Le Département
L'EST RÉPUBLICAIN
DELTASYS photocopieurs
VILLE DE VERDUN
BELLEVILLE SUR MEUSE
THIERVILLE SUR MEUSE
E.Leclerc VERDUN



TRIATHLON - FESTIVAL DU 15 AOUT A ALBI (81)

Salle Pratgraussals du samedi 13 au samedi 20 août 2016

GRAND NATIONAL DE TRIATHLON

Organisé par la Fédération Française de Tarot

Après le succès du 11ème Grand National de Triathlon à Aire-sur-l'Adour, la 12ème édition aura lieu du jeudi 18 au samedi 20 août 2016 pendant le Festival du 15 août d'Albi. Elle se terminera par le tournoi en donnes libres doté indépendamment qui permettra aux équipes mal classées de rester dans la compétition.

Règlement de la compétition

La compétition est constituée de trois épreuves : un tournoi duplicaté individuel par 4, un tournoi quadrettes et un tournoi en donnes libres par 4.
Les résultats des 4 joueurs d'une équipe sont convertis en "Points Triathlon" (PT) suivant une table établie statistiquement à partir des résultats des open nationaux et des finales de Championnats de France. Cette table appelée "Table Chalonnaise" peut être réactualisée tous les ans et doit être disponible et affichée avant le début des épreuves. Il est, d'autre part, attribué un bonus à chaque joueur en fonction de son dernier classement national.
A titre indicatif, pour une équipe dont les 4 joueurs auraient une moyenne de 50% en duplicaté individuel, un total de 0 en libre et finiraient à 0 point-match en quadrette, le score en points triathlon est de 300 PT (soit 100 par épreuve).
Cette épreuve ne porte pas le nom de Championnat de France puisqu'il n'y a pas de qualification pour y participer, elle se déroule pendant l'été et est ouverte à toute équipe de 4 joueurs. Ces 4 joueurs peuvent être issus de n'importe quel comité, à condition d'être à jour de la licence de la saison précédente.

Inscriptions et redistribution

Les inscriptions doivent parvenir **au plus tard le 29 juillet 2016** à Patrick BAUMGARTEN - 16 avenue de la 1ère Armée Française 09100 PAMIERS - Tél : 06.19.71.30.49 - patrickbaumgarten@yahoo.fr
La FFT se réserve le droit d'accepter des inscriptions hors délai pour compléter les tournois. Des équipes pourront être acceptées sur place 24 heures avant le début du Triathlon à la condition de ne pas perturber l'ordonnancement du tournoi.
Les frais d'inscription sont fixés à 50 € par joueur, soit 200 € par équipe. Un chèque de règlement libellé à l'ordre de la FFT devra être joint impérativement au bulletin d'inscription. Il sera possible de tout transmettre sur les lieux de Championnat de France.
Le Grand National de Triathlon est doté de prix à hauteur de 80 % des frais d'inscription perçus.

FESTIVAL DU 15 AOUT

Organisé par le Tarot Club des Pays Albigeois

PROGRAMME	14h00	21h00
Samedi 13 août		Grand libre
Dimanche 14 août	Duplicaté Individuel	Grand libre par équipes de 2
	Libre parallèle	
Lundi 15 août	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Mardi 16 août	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Mercredi 17 août	Quadrettes	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Jeudi 18 août	13h30 TRIATHLON *Duplicaté Individuel*	Quadrettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Vendredi 19 août	13h30 TRIATHLON *Quadrettes*	Triplettes
	Libre parallèle	Libre parallèle
Samedi 20 août	13h30 TRIATHLON *Donnes libres*	19h00 TRIATHLON *Remise des prix*
	Libre parallèle	Grand libre

Salle climatisée - Arbitrage et homologation FFT

Redistribution : 80% + coupes + challenges

Frais d'inscriptions
Quadrettes, Triplettes et Duplicaté Individuel : 15€ (non licenciés : 20€)
Grands libres : 17€ - Libres parallèles : 10€ (non licenciés : 12€)

Challenge Louis DIAZ
aux 10 meilleurs joueurs du classement des tournois par équipe

Challenge Gérard MAVIEL
aux 10 meilleurs joueurs du classement général des libres parallèles

Renseignements : 06.64.29.52.71 ou 06.07.30.65.96.

Championnat de France Libre duo 2016

Il fallait faire la paire !

Le président national, Emmanuel STEFANAZZI, et son équipe avaient promis aux nombreux joueurs de donnes libres que la FFT mettrait en place un nouveau championnat en complément du libre individuel et du libre interclubs par équipes de quatre. Chose promise, chose due ! C'est ainsi qu'est apparu le libre par équipes de deux, sans contrainte de classement ni obligation d'appartenance à un même club. Après discussions et recherches d'un lieu agréable, c'est en Vendée, à Olonne-sur-Mer les 22, 23 et 24 janvier, que les joueurs ont été conviés à cette première grande finale nationale.

Qualificatif

Tout comme en libre individuel, traditionnellement joué à Pontarlier, les joueurs non qualifiés ou qui n'avaient pas pu participer à leur sélectif régional ont eu la possibilité de se rattraper dès le vendredi après-midi grâce au tournoi qualificatif. Les organisateurs envisageaient une cinquantaine de tables, il a fallu en rajouter 21... 142 doublettes étaient donc présentes pour se disputer les 40 places disponibles. Bien entendu, le gros contingent provenait des comités locaux (Loire Océan, Poitou Anjou, Charentes, Bretagne). Des paires beaucoup plus lointaines avaient fait le déplacement, les régions Franche-Comté ou Midi-Pyrénées étaient entre autres bien représentées.

Ce sont les compères charentais Jean-Marie TROCHUT et Yannick JOLY qui remportent haut la main ce qualificatif avec plus de 400 points d'avance sur le duo de dirigeants du comité Centre, Brigitte PERTHUIS la trésorière et Fernand SANDRIN le président. Cette compétition a permis, plus facilement qu'en libre par quatre, de jouer en famille ou en amoureux : ça a marché pour le couple présidentiel de l'Allier, Martine et Roger PARADINAS, les tourtereaux charentais Maureen GUAY et Flavien GROLLIER, les mariés angevins Isabelle et Jacques POUZADOUX ou encore la locale Patricia GUILLAS avec son père Patrick CASADO. Séparée de son époux pour l'occasion, Lédia BOULAY de Sarthe Mayenne, accompagnée de Jean-Michel CHEREAU, parvient à s'en sortir à la 37ème place. Pour Emmanuel, son mari, il en manquera un peu. Avec son collègue Bruno CHUAT, il est 45ème à +438 et non retenu.

Au cours de l'après-midi, le président de la CCN Michel SOROLLA a annoncé l'ajout de deux places supplémentaires, suite aux défections des îliens, ce qui a fait le bonheur de la jeune Ludivine DERON (Centre) et de son partenaire Jean-Pierre MISMACQUE, mais aussi des régionaux Michel LUENT et José LALLEMENT à +484. Pour les lorrains Andrée DARDAINE et Pascal CHARRETTE, 43èmes, ils devront retenter leur chance.

Première séance (200 duos)

Pour arbitrer cette première, il fallait un trio de choc : Emmanuel STEFANAZZI, son bras droit Michel SOROLLA, lui-même accompagné de son premier aide de camp Jérôme LABARBE. Le président de la FFT accueille les qualifiés et donne la parole aux élus, Madame le Maire Florence PINEAU et Monsieur le Député Yannick MOREAU, qui font l'honneur de leur présence. Etonnés par une telle fréquentation, ils ouvrent la finale en souhaitant beaucoup de chance aux participants.

C'est à l'Est d'être à l'honneur cette fois ! Deux duos drômois ont pris le commandement : celui de Christophe BELLE et de Patrick SIBEUD, à +2607, précède celui de Thierry ANATER et d'Olivier FABRE à +2393. Au 3ème rang pointent Thierry DEBOT et Jean-Pierre GOYET de l'Ain avec 2290 points. Repêchés le matin même suite à un forfait, Andrée DARDAINE et Pascal CHARRETTE ne veulent plus revivre l'élimination ! Ils s'installent donc confortablement avec 1944 points dans la compétition. Leurs voisins francs-comtois Philippe DONZEAU et Joël RABINOVITCH en font de même ! Les premiers bourguignons à montrer leur nez sont Pascal JAILLOUX, alias le petit lapin, et Jean-Pierre BOULEY, l'ancien président de la FFT, 28èmes à 1201 points.

L'amour a donné des ailes à Maureen et Flavien à 1600 points, tout comme aux corses Michèle et Laurent PAOLETTI qui ont obtenu le même score. Qualifiés de justesse la veille, Lédia BOULAY et Jean-Michel CHEREAU ont meilleure mine à +1307. L'aventure continue aussi pour les charentais vainqueurs du qualificatif qui comptent 934 points et pour la jeune Ludivine qui passe encore au raz des pâquerettes (+138).

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas : le président du Centre et sa trésorière ont galéré tout l'après-midi, ils clôturent le classement à la 200ème place. Il n'y a pas trop de calculs à faire, il vaut mieux finir au-dessus de zéro pour rejouer le soir. Le sort s'acharne sur le comité Centre qui perd encore deux doublettes qualifiées la veille, Didier DESSAIGNE et Pierre VERNEY pour 2 petits points et Jean-Marie NIQUET et Gilles MADRE pour 27 points. Le rêve de triompher sur leurs terres n'aura été que de courte durée pour Michel LUENT et José LALLEMENT ou pour Patrick CASADO et sa fille Patricia à -590. Il faut croire que les couples POUZADOUX (-1334) et PARADINAS (-1586) sont plus solides en amour qu'au Tarot, et c'est bien là l'essentiel ! Ils quittent la compétition main dans la main.



Convivialité et sérieux font la paire en 1ère séance !



Ludivine DERON a conjuré le mauvais sort pesant sur son comité. Elle représentera le Centre en 2ème séance.

Deuxième séance (104 duos)

Qui a dit que les 1ères Séries ne jouent qu'en duplicaté ? Eh bien, pour ces mauvaises langues, il faudra revoir leur jugement car ceux-ci ont répondu présents à cette fête du Tarot en donnes libres en participant largement dans leurs comités respectifs et en faisant ce déplacement lointain pour certains d'entre eux. Sur les 16 nationaux en course, 9 iront en finale. Philippe DONZEAU et Joël RABINOVITCH, qui en font partie, sont en haut de l'affiche du général après deux séances, avec 2690 points. Deux autres très bons joueurs, Pascal JAILLOUX et Jean-Pierre BOULEY, Champions de France par équipes, les collent de près. Andrée DARDAINE et Pascal CHARRETTE, qui ne devaient même pas voir la 1ère séance, accèdent à la finale en étant 3èmes, comme quoi ! Il faudra compter aussi sur Lédia BOULAY et Jean-Michel CHEREAU (7èmes), Thierry DEBOT et Jean-Pierre GOYET (11èmes), Thierry ANATER et Olivier FABRE (21èmes), Ludivine DERON et Jean-Pierre MISMACQUE (34èmes) et Michèle et Laurent PAOLETTI (55èmes). Le président corse souffle, c'est passé de justesse ! Ce n'est pas la même histoire pour la présidente de Champagne Ardenne, Claudie GRUMIER, qui est 57ème. Elle et Manuel MEDINA n'atteindront donc pas le dernier tour prestigieux pour seulement 0,5 point... Juste en dessous se situent Maureen GUAY et Flavien GROLLIER à qui 10 points supplémentaires auraient suffi aussi. Ils se réconfortent en se disant qu'ils ont l'amour et tout l'avenir devant eux ! On dit adieu aux leaders drômois de la 1ère manche qui ont passé une mauvaise soirée et aux charentais qui avaient survolé le qualificatif.



Belle consolation pour Maureen et Flavien qui gagnent, le lendemain de leur élimination, le tournoi d'accompagnement libre par deux



Le prof et les amis du stage adultes, ainsi que des collègues lorrains, entourent Pascal CHARRETTE et Andrée DARDAINE, prêts après leur bain de soleil à démarrer la finale !

Troisième séance (56 duos)

Le placement, modèle Pontarlier, met le 1er duo en Nord-Sud 1. Son poursuivant immédiat est positionné en Nord-Sud 2. Il y a donc d'entrée une confrontation entre les deux équipes leaders puisque Sud 1 se déplace à la table 2 pour jouer la 1ère position où il rencontre le Nord. Ces deux équipes vont se pister tout l'après-midi, prenant la tête du classement à tour de rôle. Néanmoins, leur passage à la table n°6 va leur être fatal et ils ne pourront pas lutter pour la grosse timbale. Lédia BOULAY appelle coup sur coup l'arbitre pour deux énormes Gardes Contre, prenant plus de 1500 points d'avance sur toute la meute. Elle remporte avec son partenaire Jean-Michel CHEREAU ce premier titre Libre duo, sous les applaudissements de l'assemblée. Les lapins bourguignons Jean-Pierre BOULEY et Pascal JAILLOUX et les francs-comtois Philippe DONZEAU et Joël RABINOVITCH sauvent les meubles, réussissant quand même à rester sur le podium : ils terminent respectivement 2èmes et 3èmes de ce Championnat de France. Pour le contrôleur des comptes de la FFT, Philippe DONZEAU, qui n'avait pas joué en libre depuis des décennies, c'est une performance prometteuse ! Il repart avec un trophée tout brinquebalant, récupéré dans la voiture épave du gérant des comptes, Patrick BAUMGARTEN, qui a eu un grave accident automobile la veille et qui a dû se faire opérer d'urgence. Geneviève, sa femme, et lui-même vont bien, et c'est bien là l'essentiel.Thierry ANATER et Olivier FABRE de Drôme Ardèche échouent au pied du podium, malgré leur belle séance. Il faut dire qu'ils partaient de loin, 21èmes avant la finale, et ils peuvent être contents de leur parcours. Andrée DARDAINE et Pascal CHARRETTE (Lorraine) ont quant à eux rétrogradé du 3ème au 19ème rang, mais ils gardent le sourire, contents d'être allés au bout. Quant aux autres protagonistes, Thierry DEBOT et Jean-Pierre GOYET finissent 20èmes, les époux PAOLETTI 26èmes et Jean-Pierre MISMACQUE et Ludivine DERON 45èmes.

Tout le monde aura pu apprécier, pendant toute la manifestation, la qualité de l'accueil réalisé par le comité Loire Océan. Ce n'était pas une surprise pour ceux qui se rendent régulièrement au festival vendéen lors du dernier week-end de septembre. La FFT adresse donc un grand merci à tous les bénévoles. Les élus de Vendée ont particulièrement apprécié la venue des joueurs de Tarot et tout sera mis en œuvre pour le retour de ce Championnat à Olonne-sur-Mer dans deux ans, mais avant, la prochaine édition aura lieu à Aix-les-Bains du 20 au 22 janvier 2017.



Trois chevilles ouvrières : ci-dessus Micheline PEBADE, secrétaire du comité, et ci-dessous Edith BOTROS et Simone LOUERAT.





La danse de la victoire pour Lédia et Jean-Michel sur le chant de Jérôme LABARBE !

LE GARD CONSEIL GÉNÉRAL

Alès Cévennes L'ESPACE DU BIEN-VIVRE

Bienvenue à Alès (30), porte sud des Cévennes
Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO

AU PARC DES EXPOSITIONS (4500 m²)
Z.A.C. - Route d'Uzès - 30340 MEJANNES LES ALES

Plus de 25000 € de prix sur le week-end

13ème Festival du 5 au 7 août 2016
1er prix : une voiture Dacia Sandero



RENAULT



VENDREDI 5 AOUT 2016

14h00	**Tournoi duplicaté individuel**	*Inscriptions : 15 € - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*
21h00	**Tournoi triplettes**	*Inscriptions : 15 € par joueur - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*

SAMEDI 6 AOUT 2016

14h00 1ère séance
21h00 2ème séance

GRAND TOURNOI EN DONNES LIBRES EN 2 SEANCES
1er PRIX : UNE VOITURE Dacia Sandero
Inscriptions licenciés : 45 € - Non licenciés : 50 €

Règlement : les points de la 1ère séance seront divisés par 2

Carré final à 16 joueurs

PRIX MAINTENUS

2ème : 2000 €	8ème : 200 €	14ème : 125 €
3ème : 1500 €	9ème : 160 €	15 au 20ème : 120 €
4ème : 1000 €	10ème : 150 €	21 au 30ème : 70 €
5ème : 600 €	11ème : 140 €	31 au 40ème : 60 €
6ème : 400 €	12ème : 135 €	41 au 50ème : 50 €
7ème : 300 €	13ème : 130 €	Prix en nature selon le nombre de tables à partir du 51ème

Primes pour les trois mieux classés de la 1ère séance > 1er : 70 € - 2ème : 60 € - 3ème : 50 €

DIMANCHE 7 AOUT 2016

14h00	**Tournoi quadrettes**	*Inscriptions : 15 € par joueur - Reversion : 90 %*
	Tournoi en donnes libres	*Inscriptions : 12 € - Reversion : 90 %*

7ème Ronde Cévenole : challenge sur 3 tournois hors grand prix - Classement sur le cumul des PCN
1er : 400 € - 2ème : 300 € - 3ème : 200 € - 4ème : 120 € - 5ème : 100 € - 6ème : 80 € - 7ème : 50 €

Tournois ouverts à tous - Inscription non licenciés : 2 € supplémentaires par tournoi (sauf grand prix)
Homologation et règlement FFT - Arbitrage : Michel SOROLLA et René GARDON
Renseignements : René GARDON au 04.66.20.92.21 ou 06.03.21.62.09 et Karine BOEYAERT 06.32.43.05.13
E-mail : tarot-club-alesien@orange.fr / Site : http://www.tarotclubalesien.com

Championnats de France Quadrettes 2016

La consécration après tant d'efforts !

Les Championnats Quadrettes faisaient leur retour à Nevers, au Centre des Expositions. Il est vrai que cet endroit permet de réunir tous les joueurs, qualifiés ou participants aux open nationaux, ce qui rend la manifestation encore plus conviviale. Par contre, malgré le chauffage, le froid est rentré et a frigorifié les gens. La FFT s'excuse à nouveau pour ce désagrément. Même si le comité n'a pu trouver de solution immédiate à ce problème, la Fédération tient quand même à le féliciter pour les prestations proposées, comme la restauration sur place qui était de qualité, ravissant le plus grand nombre.

Résumé du Championnat D1

Le système proposé par Emmanuel STEFANAZZI, arbitre principal pour l'occasion, a bien fonctionné. Il faut dire qu'il était très bien secondé par le duo de charme Nadège BERTHELOT et Karine BEAL et que les joueurs ont été attentionnés. A l'issue du 1er tour, quatre équipes ont effectué plus de 50 PM. C'est le quatuor parisien amené par Richard JAKOB qui a obtenu le meilleur résultat avec 66 points. Auteur d'une très grosse performance en défense (+79), les lyonnais de Florent TRIVERO sont seulement à 3 points derrière. La belle prestation défensive de Jacques CHIARAMONTI (Centre) et de ses collègues les hissent à la 3ème place à 57 PM. Enfin, le Champion de France 2ème Série, Jean-Paul THOMAS (Bretagne), a très bien attaqué, propulsant son équipe au 4ème rang du général avec 50 PM. Le champenois Stéphane SOTTY finit 1er attaquant à +70, sauvant ses partenaires Richard DUOT, Lionel POMMIER et Dominique VITRY qui ont sombré à -37. Ils sont finalement 10èmes à 25 PM. L'ancien numéro 1, l'alsacien Eric DAUER, est à +20, mais l'actuel 1er joueur français, Patrick LLESTA (Aquitaine), ne veut pas le laisser s'échapper, le collant à +15. Ça passe tout juste pour Marc LANDY (Val d'Adour) et Yvan KETCHEDJI (Bourgogne) qui sont à 2 PM. Par contre, les vendéens Xavier COURET, Jean-Luc SIKIC, Patricia et Dominique GUILLAS peuvent avoir les boules : il leur manque 0,055 sur les lorrains de Dominique THIEBAUT pour continuer. Cette séance a aussi été fatale au francilien Jacques GINESTE qui avait gagné ici deux ans auparavant et au midi-pyrénéen Gérard CASCALES, récompensé à Chartres l'année d'avant (3ème). Bien qu'ils aient remporté la triplette la veille et fait 4ème défense sur la séance, les représentants de l'île de beauté et leur chef Laurent PAOLETTI sont éliminés. En attaque, ça s'est très mal passé (-75) !

C'est une belle journée pour les parisiens de Richard JAKOB qui s'adjugent encore la séance du soir avec 83 PM en finissant 1ère défense et 3ème attaque. Leurs poursuivants du 1er tour, Florent TRIVERO et les siens, ont bien gazé aussi : ils sont 3èmes de séance avec 61. Entre eux se glissent les picards Steve ROEDSENS, Nicolas LAVAL, Sylvain BERNARD et Olivier PORTKA qui a gagné en attaque. Cette séance à 70 points devrait bien les positionner au général. La défense champenoise n'a pas pataugé cette fois, pour le bonheur du capitaine SOTTY, 4ème de séance à 55 PM.



Direction la finale pour Lionel POMMIER, Dominique VITRY, Richard DUOT et Stéphane SOTTY !

Les lapins bourguignons et les aturins, tout juste sélectionnés, sont bien revenus (40 PM) et pourront rentrer en finale. Les strasbourgeois d'Eric DAUER ne louperont pas non plus ce grand rendez-vous grâce à leurs 32 points. Jacques CHIARAMONTI (+27) et Jean-Paul THOMAS (+17) ont faibli, mais ils seront aussi de la partie. Avec 6 points, Patrick LLESTA doute. Le verdict tombe : il est 13ème au général et dernier qualifié. Adieu aux Champions de France 2015 qui échouent à la 16ème place et aux lorrains Dominique THIEBAUT, Jean-Luc DELAITRE, Francis CHEVALIER et Thomas MOLON-LOZZA qui en ont pris plein la tête toute la soirée (-94). Au général, Richard JAKOB mène avec 162, devançant Florent TRIVERO de 29 PM et Steve ROEDSENS de 51 PM. Jacky NOVELLO et Stéphane SOTTY, avec 88 PM, sont déjà à la traîne malgré leur beau cumul.



Retour gagnant de Marc LANDY qui accède à la finale !

La finale ne laisse pas grand place au suspense : il n'y a qu'un score assez élevé (+53) réalisé par la formation du Centre. Comme les parisiens ne se sont pas écroulés (+19), ils ont forcément triomphé. Bravo à Richard JAKOB, Philippe CHASSAGNON et Jean-Noël LOISEAUX qui renouent avec la victoire. Leur talentueuse coéquipière Barbara PILOTELLE, ancienne 1ère Dame, est très émue à l'annonce des résultats, comblant enfin son rêve de devenir Championne de France. En parlant de 1ère Dame, qu'a-t-elle fait sur ce dernier tour ? Nathalie TRIVERO est à -2. C'est sûr, les vainqueurs de séance sont passés devant elle. Et où en sont les picards, 3èmes avant la finale ? Ils ont vécu un vrai calvaire (-54), terminant derniers défenseurs et attaquant. Ouf, grâce à leurs acquis, les lyonnais Nathalie et Florent TRIVERO, Cédric LEFEBVRE et Olivier BOTELLA restent sur le podium. Ils descendent d'une marche, laissant la 2nde à Jacques CHIARAMONTI, Jean-Philippe MARTINEZ, Patrick DUFRESNOY et Jacky NOVELLO, auteur de très bonnes attaques. Félicitations à ces deux compositions pour leur place d'honneur. Eric DAUER, à la chasse aux PP, est remonté 5ème. Patrick LLESTA n'a pas bougé et occupe le dernier rang du général.

Résumé du Championnat D2

Laurent FONTAN, responsable de la compétition D2, est accompagné d'Yves CHEKLI et Jean-Michel SAGEOT. Pour cette 1ère séance, les joueurs n'auront qu'une seule pause après avoir d'abord joué tous les étuis pairs. A l'issue de 24 jeux, les bourguignons Patrice SURGOT, Daniel DEGRANGE, Patrice NOTON et Denis BESSOT, grâce à une défense de fer, s'emparent de la 1ère place avec un joli total de 83 PM. Ils devancent de 4 petits points seulement le président adjoint de la CCN, Jérôme LABARBE, et ses collègues de Midi-Pyrénées. Sur le podium provisoire, on retrouve des locaux nivernais Giuseppe CAMPISI, Jean-Marc PRODHOMME, Jean-Louis LANGLOIS et Jean-Claude ROUGE déjà relégués à 20 points de la tête. Michel ESPOSITO (Vaucluse) et José ANDRADE (Bourgogne) ont résisté, occupant les 5ème et 6ème positions. Les foréziens Didier ALLIROL et Michaël DEBIESSE font un tir groupé aux 8ème et 9ème places aux alentours de 35 points. Dans les qualifiés, à la 13ème place, il y a encore une autre formation de Midi-Pyrénées, celle de Guy TANGO. Le vice-président de la FFT, Michel DESJOBERT (Corse), a obtenu son droit de passage avec 14 PM, tout comme le président de la CDN, Pierre PAQUOT (Ile de France) qui a

réussi à s'emparer du dernier billet pour le 2nd tour. Il fallait finir positif pour être convoqué pour la 2nde manche du soir, ce que n'ont pas réussi les alliérins Alain BRIQUET, Evelyne SARRE, Jean VERSOS et Joël BERTUIT, 27èmes à -1,6. Malgré son transfert dans l'Ain, Pierre LIMIDO ne s'en sortira pas. Gilles BROCARD ferme la marche : la tête et la queue pour la Bourgogne !



Frédéric BAUDOUIN, attaquant de l'équipe DEBIESSE, ton sur ton avec son diagramme !

Le soir, les arbitres distribuent les diagrammes bleus d'attaque pour la duplication. Un attaquant appelle l'arbitre pour lui montrer le chien énorme et demander le chelem ! Cette belle présence d'esprit permet aux arbitres de changer le jeu jugé trop fort ! A l'affichage des résultats, on aperçoit une équipe qui a écrasé la séance. En effet, la squadra de Christophe VERNE affiche 73 PM, reléguant les 2nds 42 points derrière ! Cela leur permet de remonter au 2nd rang du général. Les leaders bourguignons sont un peu plus à la peine que l'après-midi et ne réalisent que 11PM, mais leur avance leur permet de se maintenir à la 3ème place provisoire. C'est Jérôme LABARBE, encore solide en défense, qui prend la tête avec un petit matelas de 12 points suite à cette séance à + 27. Pierre PAQUOT et son épouse Danielle, avec Stéphane JANNEAU et Jean-Claude METALLIER, effectuent 30 points qui assurent la 12ème place. En jouant la finale, ils espèrent remonter sur le podium après celui de Chartres en 2013. Michel ESPOSITO, Didier ALLIROL et José ANDRADE se tiennent en moins d'un point et sont en embuscade. Le secrétaire national Michaël DEBIESSE est toujours en course (8ème), mais Michel DESJOBERT n'aura pas l'honneur d'être le 4ème mousquetaire du conseil d'administration de la FFT en finale. Classé un temps 13ème, il rétrogradera d'une place après une réclamation fondée du président du comité Var Côte d'Azur, Philippe PANNIER, qui lui permet de se sauver in extremis.



Quel soulagement pour la quadrette du président azuréen Philippe PANNIER !

En finale, les attaquants de Midi-Pyrénées tiennent la grande forme. Stanislas BOUISSOU remporte ce classement et du coup la séance, à +45, avec Pascal CLAVEL, Michel COMBIS et Stéphane LATIMIER. Classés 11èmes en début de tournoi, ils parviennent à décrocher la 3ème place. Pierre GARCIA, un peu en retrait de sa défense la veille, se réveille au bon moment, permettant à son équipe de s'emparer de la 2nde place de la séance avec +25. C'est tout naturellement qu'au clair de la lune de Nevers, Jérôme LABARBE, Pierre GARCIA, Thierry DELERIS et Frédérique FONTAN sont sacrés Champions de France. Félicitations à tous les quatre, en particulier à Frédérique qui honore une nouvelle fois la gente féminine. Christophe VERNE, Nicolas JEAN, Laurent PEJU et Yannick CHAIN (Ain) valident leur belle 2ème séance par une 3ème place en finale qui leur assure leur 2nde place sur la boîte. Les mâconnais de Patrice SURGOT finissent la journée à zéro, ce qui les éjecte du podium pour à peine 2 PM… Michel ESPOSITO et Didier ALLIROL se suivent toujours (5ème et 6ème). Michaël DEBIESSE, Eric DUSART, Sandra MONTCHANIN et Frédéric BAUDOUIN remportent le dernier classement défense, mais doivent se contenter de la 8ème place devant José ANDRADE et Philippe PANNIER. Certains millésimes sont meilleurs que d'autres et ce n'est pas Pierre PAQUOT qui dira le contraire, étant tout en bas du classement !

Résumé du Championnat D3

A 11h45, toutes les équipes qualifiées se sont présentées pour retirer leurs badges, il ne manque donc personne pour la 1ère séance à 52 équipes qui est lancée à 13h10 par l'arbitre principal, David GUILLOT qui n'est autre que le président de la commission jeunes. Après son discours de félicitations et de bienvenue, il ne manque pas de souligner la présence dans cette compétition de nombreux jeunes qui participent assidument au stage d'été organisé par la FFT. Entre autres, on note la présence du parisien Guillaume BULOIS, du franc-comtois Raphaël CARMAGNAT, de la champenoise Nell MEREAU et pour couronner le tout, une défense composée de jeunes à 100%, à savoir les lyonnais Gabriel DELORME, Thibault PERRELLE et Gauthier JOUSSE, accompagnés de Stéphane PERRET. Pour le bon déroulement du championnat, l'arbitre national Philippe PERELLI et le régional Patrick GIORDANO officient aussi.

Après duplication des jeux, c'est à 13h25 que le coup d'envoi est donné. Au bout de 24 donnes, vers 18h30, les parisiens menés par Roger LANGLOIS s'octroient la 1ère place avec un impressionnant total de 110 PM. Leurs poursuivants, le local Alain PINGON et le CCR du Centre Arnaud GUITTIER qui avait arbitré cette compétition la saison dernière à Chartres, ont la moitié du nombre de leurs points. Deux anciens juniors, le charentais Flavien GROLLIER et le francilien Jonathan BREIDCHETH, ont bien manié leurs jeux : ils sont respectivement 2nd et 3ème attaquant. Les charentais sont 4èmes de séance tandis que les franciliens Guillaume BULOIS, Jean-Louis BAYON et Pascale CARPENTIER, 42èmes défenseurs, sont 19èmes. Ils peuvent remercier Jonathan ! Les francs-comtois du jeune Raphaël CARMAGNAT ont obtenu un joli 40 PM qui les hisse 10èmes. Tous n'ont malheureusement pas réussi, à commencer par Nell MEREAU qui croyait tant en son capitaine Cédric DORVEAUX, Vice-Champion de France il y a deux ans dans cette même ville. Les petits lyonnais de Gabriel DELORME, l'un des chouchous de stage de Gilles MAUREL, terminent à -42. Peut-être que son enseignement a montré ses limites !



Les petits bleus de Civrieux d'Azergue restent sur le carreau ! Bravo quand même à Thibault, Gauthier et Gabriel.



Comme les lyonnais, le jeune lorrain Anthony DEMANGEON, à -42, ne participera pas à la phase suivante. Des encouragements lui sont adressés car il est difficile d'attaquer si jeune en quadrettes.

Alors 17èmes à 17 points, les midi-pyrénéens de Franck LENOIR réalisent une belle 2ème manche à 79 PM. Le cadet Raphaël CARMAGNAT sort en tête du classement attaque (+70) et permet à son équipe d'être 2ème de séance avec 51 PM. Roger LANGLOIS n'a rien lâché et avec sa prestation à 45 PM, il se positionne en tant que favori. En effet, il domine les débats avec 161 PM devant Franck LENOIR (107) et Raphaël CARMAGNAT (98) sérieusement distancés. Jean-Pierre ENTREMONT de l'Ain est régulier : il signe à nouveau avec la 4ème place de séance pour être au général, devinez… 4ème à 83 points. Flavien GROLLIER, qui a encore frappé en attaque, le suit de très près. Alain PINGON et Arnaud GUITTIER ont entamé le capital : cette contre-performance à -20 les enlève du trio de tête et a bien failli les expulser de la finale. A +30, le nivernais est 13ème et dernier élu. Jonathan BREIDCHETH et Guillaume BULOIS ne seront pas de la fête, n'ayant pas assez carburé sur ce tour (+3).



Malgré sa concentration et ses très bonnes notes d'attaque, Jonathan BREIDCHETH doit rendre les armes aux portes de la finale.

Par contre, même s'il s'en est fallu de peu, Jean-Claude LEFEVRE, Eric MOREAU, Denis DECOURTYE et Arnaud GUITTIER iront au bout.



Le dimanche à 13h10, les 13 équipes rescapées sont au rendez-vous avec le couteau entre les dents pour tenter de mettre à mal les leaders. D'ailleurs, ils ont failli en finale, ne comptant qu'un petit point. Leur cumul de 162 points suffira-t-il ? Malheureusement non car les francs-comtois, alors 3èmes, ont "récuré" la finale avec 78 PM. Ils sont déclarés Champions de France avec 193 points. Chapeau à ces quatre lascars qui font ou ont fait vivre la commission jeunes : Raphaël CARMAGNAT, que son prof de stage Adrien PEREZ surnomme "Raph Fouxe" (en référence à un très grand attaquant poitevin), est déjà titré plusieurs fois en jeunes et devrait encore sévir. Il est à noter que c'est sans doute le plus jeune Champion de France (14 ans et demi) du palmarès adultes. Guillaume CHAPPUIS, professeur au collège Jules Ferry de Delle, gère l'une des plus grandes écoles de Tarot nationales. Ses rendez-vous hebdomadaires peuvent compter jusqu'à 40 collègiens. Rémy BEDJAI est un ancien élève du lycée Louis Aragon d'Héricourt, établissement qui a délivré de nombreux champions. Enfin, tout comme Rémy, Vincent a déjà été primé en jeunes. Il a gagné les Quadrettes Lycées en 2007 et 2009 à Evian. Même s'ils ont raté la dernière ligne droite, les quatre parisiens Roger LANGLOIS, Serge LAMBREY, Yves CONSEIL et Philippe SERRE ont mérité leur place de Vice-Champion de France. Bravo à eux. L'équipe des locaux Alain PINGON, Daniel FORET, Etienne NADOLNY et Gérard TREFFORT terminent 2èmes de la finale à 20 PM. Le club de Meauzac et ses représentants Franck LENOIR, Alain MARZURA, Patrick CAPELLE et Francis LE SERT peuvent donc être rassurés avec leurs 6 petits points. Leur sérieuse avance leur permet de monter sur la 3ème marche du podium. Flavien GROLLIER et Jean-Pierre ENTREMONT sont passés à côté de la finale et terminent respectivement 5ème et 7ème. Entre eux deux s'insère le nivernais Alain PINGON qui a fait une belle remontée !



Jean-Pierre ENTREMONT, avec -27 en finale, devra retenter sa chance pour obtenir une médaille.

Festival de Tarot

MELESSE (35)

SALLE POLYVALENTE , RUE D'ENGUERA
N 48° 13.172' - W 1° 41.874'
SORTIE ROCADE DE RENNES N° 13B,
PORTE DE ST-MALO.

9 10 11 SEPT 2016



LIBRES

Vendredi 9 à 14h00
Inscriptions : 13€
Redistribution 90%
après homologation

Vendredi 9 à 21h15
Inscriptions : 13€
Redistribution 90%
après homologation

Samedi 10 à 14h15
Inscriptions : 13€
Redistribution 90%
après homologation

Dimanche 11 à 13h45
Inscriptions : 13€
Redistribution 90%
après homologation

QUADRETTES

Vendredi 9 à 21h00
Début des jeux 21h15
Inscriptions : 64€
Redistribution 90%
après homologation
(Prix par divisions,
si nombre suffisant)

Samedi 10 à 14h00
Début des jeux 14h15
Inscriptions : 64€
Redistribution 90%
après homologation
(Prix par divisions,
si nombre suffisant)

Dimanche 11 à 13h30
Début des jeux 13h30
Inscriptions : 64€
Redistribution 90%
après homologation
(Prix par divisions,
si nombre suffisant)

GRAND LIBRE

Samedi 10 à 21h00
Début des jeux 21h15
Inscriptions : 17€
Redistribution 100 %
des engagements après
homologation

1ER PRIX : 1 000€
2EME PRIX : 700€
3EME PRIX : 400€
PRIX MAINTENUS

SALLE POLYVALENTE
Rue d'Enguera
35520 MELESSE

Petite restauration sur place

TAROT-CLUB DE MELESSE

&

Tarot-Club "Gardez-vous du chien" CESSON - SEVIGNE
http://gardezvousduchien.free.fr
tarotcesson@gmail.com

Renseignements :
- Catherine FROGER : 06 17 03 34 47
- Bruno RIDARD : 06 30 34 25 73
- Hervé TALLEC : 06 89 31 26 24

PORTES lès Valence ville

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT
INDIVIDUEL DUPLICATE SENIOR

aux portes du midi dans le département de la Drôme (sortie autoroute A7 Valence Sud)

Du samedi 10 au jeudi 15 septembre 2016



www.tarot-drome-ardeche.sitew.com

OPEN NATIONAUX

Samedi 10 septembre 2016
14h00 : triplettes + donnes libres — Salle G. Brassens
21h00 : donnes libres — Salle G. Brassens

Lundi 12 septembre 2016
14h00 : donnes libres — Salle G. Brassens
21h00 : triplettes + donnes libres — Espace Cristal

Mardi 13 septembre 2016
14h00 : donnes libres — Salle G. Brassens
21h00 : triplettes + donnes libres — Espace Cristal

Mercredi 14 septembre 2016
14h00 : donnes libres par deux — Salle G. Brassens
21h00 : grand prix de la ville — Espace Cristal
de Portes-lès-Valence en donnes libres

Jeudi 15 septembre 2016
14h00 : donnes libres — Espace Cristal

Licence FFT obligatoire pour les tournois en duplicaté
Inscriptions : 15€ par tournoi, sauf grand prix à 20€
Redistribution : 80%
Inscriptions closes 10 minutes avant le début du tournoi

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Espace Cristal

Lundi 12 septembre 2016
10h00 à 12h00 : accueil et retrait des badges
13h00 : 1ère séance — 196 joueurs - coeff 1 - 28 donnes

Mardi 13 septembre 2016
13h00 : 2ème séance — 196 joueurs - coeff 1 - 28 donnes

Mercredi 14 septembre 2016
13h00 : 3ème séance — 84 joueurs - coeff 1,15 - 28 donnes

Jeudi 15 septembre 2016
13h00 : finale — 28 joueurs - coeff 1,30 - 28 donnes
19h00 : remise des prix et pot de l'amitié





ANIMATIONS

Dimanche 11 septembre 2016
14h30 : grand concert d'automne du groupe La Gamme Dorée — Salle G. Brassens

Jeudi 15 septembre 2016
20h00 : repas dansant — Espace Cristal
Pour le repas de clôture (25€ par personne), merci de vous inscrire avant le 14 septembre sur place.

Renseignements : Anne-Marie DUBOIS au 04.75.57.38.18 ou 06.26.95.03.48. bernarddubois7@wanadoo.fr

Championnat de France Senior en Donnes Libres 2016

Salies, “sel” que j’ai aimé !

Le Libre Senior faisait étape pour la 1ère fois à Salies-du-Salat. En plus des montagnes, les champions "en herbe" et leurs accompagnants ont pu profiter des thermes ou encore du casino.

L’immense gymnase mis à disposition par la ville était utilisé dès le lundi matin pour les inscriptions des malchanceux des qualificatifs régionaux. Ce sont 188 participants qui sont venus essayer de valider leur passeport pour intégrer la compétition. Le vainqueur du sélectif provient cette année de la Nièvre en la personne de Gérard DESSON avec 1915 points. Il sera accompagné de 53 autres heureux élus, dont Georges MARC, figure emblématique du Tarot Club Albigeois, Daniel VILLEFAYOT, le lorrain bienfaiteur qui organise un festival à Verdun du 8 au 10 juillet dont les bénéfices seront reversés à une association caritative (IRIS cette année), ou encore les bienheureux Robert STIQUEL, 3ème du Championnat Individuel Senior, à +440 et Bruno FOLTA de Var Côte d'Azur, 54ème à +424, qui ont bien failli passer à la trappe !

En même temps se tenait un libre (164 joueurs), incluant la majeure partie des qualifiés venus tester leur millésime de chance 2016. Avec 2472 points, c'est le champenois Patrick ROYER qui s'est adjugé ce premier parallèle. A l’issue de ce 1er après-midi, tout ce petit monde se rejoint dans la salle spécialement dédiée à la ripaille. Le traiteur propose toute la semaine des menus à 5, 8 ou 14€, chacun pourra donc manger à sa faim. A peine le temps de digérer que 200 doublettes s’affrontent le soir. Les picards Jean-Pierre COPIN et Marc GERARD n'ont pas fait la route pour rien, gagnant le libre duo avec 2347 points. Ils sont suivis par Gérard EMERY et Jean VERSOS (Var Côte d'Azur) et par le couple infernal Frédérique et Bernard BLOT (Poitou Anjou).

Le mardi 8 mars, après avoir récupéré son badge le matin, c’est son siège qu’il faut cette fois chercher après le déjeuner ! A 13h15, toutes les chaises sont occupées et le championnat peut commencer. Michel SOROLLA, président CCN, excuse Emmanuel STEFANAZZI, absent pour raisons professionnelles, et remercie les arbitres présents, à savoir Patrick BAUMGARTEN, Yves CHEKLI et René IZANS. Après 25 donnes, le lyonnais Alain MARTIN prend la pole position avec 1783, devant Jean-François MONNERET (Bourgogne) à 1753 et Alain MEYRAUD (Limousin) à 1666. Le franc-comtois Mohamed ZEGGAI, finaliste 2015 à Pontarlier, a encore vu du jeu. Le bourguignon Jacky SURIVET, qui défend son titre, a fait un départ plus timide à +366. Les responsables de comité sont à l’honneur : Gérard BONNET (Nièvre Yonne) est 10ème avec 1362, Régis RAMI (Midi-Pyrénées) est 30ème sur ses terres avec 846 et le seine-et-marnais Daniel ARNOULD est 58ème à 588. L’ex-président du Nord, Antoine MOUSSA, les accompagne lui aussi avec 1342 points. Le secrétaire aquitain Robert STIQUEL en avait gardé un peu sous le coude, effectuant +547, contrairement au vainqueur du qualificatif qui a tout donné la veille. Il est à -316. Georges MARC a fait pire avec -735. Daniel VILLEFAYOT le suit avec -743. Que dire de Bruno FOLTA, avant-dernier à -1633 ? Il va falloir que tous mettent un sacré coup de collier le lendemain pour aller chercher la qualification qui sera, comme chaque année, largement supérieure à zéro !



La table 48 est vide, mais le président Régis RAMI, déjà qualifié, peut avoir plaisir à souhaiter la bienvenue en Midi-Pyrénées et bonne chance aux 188 postulants du sélectif.

Parallèlement à cette 1ère séance avait lieu un concours qui a regroupé 140 joueurs, et c'est Charles SAIZ du Val d'Adour qui l'a emporté avec 2227 points. Le soir, le libre par quatre a vu la victoire de l’équipe mixte Serge ESTINGOY, Taoufik TOUJANI, Robert QUINQUET et Evelyne HERBULOT qui devance 97 autres formations avec 3407 points.

Le mercredi 9 mars, on prend les mêmes et on recommence ! La mise en place est inchangée par rapport à l’an dernier : les 85 premiers sont en Nord et ainsi de suite. Autant dire que les joueurs Ouest sont à l’affût ! Cette séance est remportée par Christian COLLAS (Centre) avec 1991 points. Jacky SURIVET, avec 1249 points, a fait une bonne opération. Il est toujours en course pour effectuer le doublé. Antoine MOUSSA se sent pousser des ailes avec 1123 points de plus. Les leaders ont eu une journée plus délicate : -213 pour Alain MARTIN, -507 pour Jean-François MONNERET et -108 pour Alain MEYRAUD. Les présidents de comité n’ont guère fait évoluer le schmilblick, tout comme Robert STIQUEL à +80. Mohamed ZEGGAI a souffert, mais son fort capital du début (1492 points) lui permet de combler cette contre-performance à -969 pour aller au tour suivant. Les mal classés n’ont pas réagi et ont même enfoncé le clou : adieu Gérard DESSON, Daniel VILLEFAYOT, Georges MARC et Bruno FOLTA.





La compète continue pour Antoine MOUSSA, elle s’achève pour Gérard DESSON.

Au général, avec ses 2465 points, Antoine MOUSSA n'est même pas premier. En effet, Dominique LECLERC (Loire Océan) a réalisé deux fois de suite plus de 1250 points. Auteur de deux bonnes prestations (1449 et 896), le bourguignon Jean-Claude MORAT-LEVRIN se glisse dans le podium provisoire. Le vainqueur du jour, Christian COLLAS, s'empare de la 5ème place. Suite à l'annonce des résultats, le savoyard François PORRET, Champion de France Individuel Senior, est venu à la table de marque, ne comprenant pas pourquoi il n'était pas qualifié pour la suite, alors que les scores qu'il relevait à chaque position, après être allé fumer, étaient plutôt bons. En fait, ce n'étaient pas ses points car il ne s'est pas assis à la bonne place en début de tournoi. Au final, il est à +54 et il lui manque 30 petits points pour poursuivre l'aventure. Sacré François !



Vue sur la 4ème séance avec, aux premières loges, le souriant Alain MEYRAUD qui ne parviendra malheureusement pas à faire partie des 24 candidats au titre !

Les tournois d'accompagnement vont être gagnés par deux des plus grands veinards nationaux. En effet, Christian DEPESSEVILLE (Loire Forez) s'impose en libre parallèle l'après-midi devant 167 autres joueurs et Michel MUZZI s'illustre au Grand Prix de la Communauté de Communes le soir qui comptait 129 tables.

Le jeudi 10 mars, ils ne sont plus que 160 et les scores ont été divisés par deux. Alors 96ème, Jacqueline BLEUSE de Lorraine en profite pour faire un bond en avant avec 1666 points. Elle remporte la séance devant deux languedociens, Daniel DUBON et Jean-Louis CHAUDANSON, qui ont fait plus de 1500 points. Après s'être octroyé une nuit réparatrice, Alain VACHON (Bretagne), dernier retenu à +84, s'est rebiffé avec 1506 points, ce qui correspond à la 4ème place de ce tour. Le champion en titre n'a pas encore dit son dernier mot, réalisant encore +1166. Il rejoint les quatre vainqueurs de ce tour dans le carré final. Dominique LECLERC, le meneur, a vécu un calvaire. Avec -521, il ne connaîtra pas cette joie, tout comme les responsables de comité Daniel ARNOULD ou Régis RAMI trop préoccupé par l'organisation peut-être…





Jacqueline BLEUSE fait son entrée alors que Dominique LECLERC doit sortir.

Et Antoine MOUSSA ? Eh bien, sans sa Martine, il fait son "ch'ti" bonhomme de chemin : il est 10ème avec 1689 points. Gérard BONNET s'en sort aussi et rentre 22ème en finale. Il a 1362 points et il faut 1304 pour y accéder. Robert STIQUEL est l'heureux propriétaire de ce total ! Alain MARTIN loupe le carré pour des pelures, il est 25ème à +1299. Alain MEYRAUD (29ème) et Jean-François MONNERET (36ème) ne sont pas invités non plus. Mohamed ZEGGAI n'ira pas au bout ce coup-ci.

Au général, Jacky SURIVET est dans une bonne posture pour aller chercher à nouveau le titre. Avec 1973 points, il n'est cependant pas en haut du classement, occupant le 3ème rang devant un autre bourguignon Jean-Claude MORAT-LEVRIN. C'est le parisien, Alain CHARLOT, avec 2256 qui mène avant la déterminante dernière position. Gérard ECHES, dont on n'a pas encore parlé, prend la 2nde place du général avec 1978 points. Le forézien, qui avait commencé la journée en étant 10ème, a fait un beau rapproché.

Après une petite pause, bienvenue pour certains, les 24 finalistes sont appelés par les arbitres qui ont à nouveau divisé les points par deux. Les supporters sont là. A la table 1, Alain CHARLOT ne peut rien faire et termine avec -252. Ses espoirs de podium disparaissent.



Daniel DUBON semble dubitatif. En face de lui, Christian COLLAS baisse la tête...

Daniel DUBON, 6ème, subit lui aussi (-132) contrairement à son collègue de comité Jean-Louis CHAUDANSON qui survole la finale avec une manche à 678 points où tous les chiens étaient magnifiques, comportant tous au moins un bout. Le Languedoc se voyait défendre un titre l'an prochain à Alès, c'est chose faite ! Encore bravo ! La 2nde performance de la finale est celle de Gérard BONNET avec 486 points. Rentré 22ème, il échoue au pied du podium. Gérard ECHES et Jean-Claude MORAT-LEVRIN, dans le quatuor de tête, ajoutent tous deux 210 points à leur pécule alors que Jacky SURIVET les perd. Le formateur forézien Gérard ECHES est Vice-Champion de France. Le bourguignon Jean-Claude MORAT-LEVRIN prend le dernier trophée, finissant 3ème. Les autres protagonistes n'ont pas réussi leur finale et sont quasi tous en négatif. Robert STIQUEL a quand même fait 276 points qui lui font gagner 14 marches, il se retrouve 10ème derrière Alain VACHON, 8ème, auteur d'une manche à +172.

Dans le dernier tournoi parallèle, 240 joueurs se sont affrontés. La Lorraine est à l'honneur avec Michel GOSSELIN qui réalise 1843 points. La lecture du palmarès et la remise des trophées se sont bien déroulées, tout comme l'excellent repas dansant qui a suivi, où tous les convives et les organisateurs ont pu encore s'amuser.



Un excellent orchestre a animé la soirée qui se termina à une heure que l'on ne peut citer. A priori, vu le retour enchanté des participants, il est fort probable que le Tarot Club du Salat postule pour 2018. En attendant, les joueurs auront plaisir à se retrouver en 2017 à Alès qui aura fort à faire, avec un titre à défendre !

24ème FESTIVAL DES JEUX DE L'ESPRIT

Argelès-sur-Mer — **Les 8, 9, 10 et 11 septembre 2016**

LE CLUB DE TAROT D'ARGELES
ORGANISE A L'ESPACE WALDECK ROUSSEAU LE

12ème GRAND CHALLENGE TRIPLETTES "Georges Ferrer"

JEUDI 21H: TOURNOI EN DONNES LIBRES

VENDREDI 14H: TOURNOI EN DONNES LIBRES

VENDREDI 21H: *TRIPLETTES-1
LIBRE PARALELLE

SAMEDI 14H: *TRIPLETTES-2
LIBRE PARALELLE

DIMANCHE 13H: *TRIPLETTES-3
LIBRE PARALELLE

Redistribution : 80% sur tous ces tournois

* Challenge sur ces trois tournois
1er PRIX: 500€ - 2ème PRIX: 250€ - 3ème PRIX: 150€

+Challenge 2ème ou 3ème Division
1er PRIX: 200€ - 2ème PRIX: 100€

LE CLUB DE TAROT D'ARGELES
ORGANISE A L'ESPACE WALDECK ROUSSEAU UN

GRAND TOURNOI EN DONNES LIBRES

SAMEDI 21H:

REDISTRIBUTION : 100%.

UN PRIX PAR TABLE GARANTI.

PARTICIPATION AU CHALLENGE TRIPLETTES :
- participation de la même équipe aux 3 tournois
(1 changement de joueur sur 1 des 3 tournois autorisé)
- paiement des 3 tournois à l'inscription

Inscriptions :
Triplettes et Grand Libre par personne : 17€ licencié / 20€ non licencié.
Libre parallèle par personne : 10€ licencié / 12€ non licencié.

Arbitrage FFT

Contact : Bob Reboulleau 06 16 47 18 45 - bob.tarot@bbox.fr

LES 3 JOURS DE RAMONVILLE - 30 SEPTEMBRE, 1 ET 2 OCTOBRE 2016

Salle des fêtes parc technologique du canal - Ramonville (banlieue de Toulouse 31)

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 à 14h30

DONNES LIBRES

Inscriptions : 12 €
Redistribution : 85 %

DUPLICATÉ INDIVIDUEL
(en parallèle au tournoi donnes libres)

Inscriptions : 12 €
Redistribution : 85 %

VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016 à 21h00

TRIPLETTES

Inscriptions : 20 € - Réduction de 4 € aux licenciés FFT
Redistribution : 85 %
Primes aux équipes classées en 2ème et 3ème Division

DONNES LIBRES
(en parallèle au tournoi triplettes)

Inscriptions : 12 € - Redistribution : 85 %

SAMEDI 1er OCTOBRE 2016

à 14h00 : GRAND PRIX DE RAMONVILLE

à 21h00 : GRAND PRIX DU PAYS TOLOSAN

Tournois en donnes libres (5x5 donnes)
Inscriptions : 20 € - Réduction de 2 € aux licenciés FFT

5400 € DE PRIX PAR TOURNOI

1er : 1500 €	6ème : 150 €	11ème : 90 €	19 au 25ème : 40 €
2ème : 700 €	7ème : 120 €	12ème : 80 €	26 au 30ème : 35 €
3ème : 450 €	8ème : 110 €	13ème : 70 €	31 au 40ème : 30 €
4ème : 250 €	9ème : 100 €	14 et 15ème : 60 €	41 au 50ème : 25 €
5ème : 200 €	10ème : 100 €	16 au 18ème : 50 €	51 au 60ème : 20 €

Au-delà de 60 tables : un lot supplémentaire par table (bouteille de vin).

DIMANCHE 2 OCTOBRE 2016 à 14h00

QUADRETTES

Inscriptions : 20 € - Réduction de 4 € aux licenciés FFT
Redistribution : 85 %
Primes aux équipes classées en 2ème et 3ème Division

DONNES LIBRES
(en parallèle au tournoi quadrettes)

Inscriptions : 12 € - Redistribution : 85 %

Renseignements : Béatrice HOLIVIER au 06.25.44.57.56
ou René IZANS au 06.80.88.50.22
Arbitrage FFT - Organisation : Tarot Club de Ramonville

PRIX MAINTENUS QUEL QUE SOIT LE NOMBRE DE TABLES

Les Championnats de France

CHAMPIONNAT DE FRANCE DONNES LIBRES PAR ÉQUIPES DE DEUX

1/ BOULAY Lédia et CHEREAU Jean-Michel (Sarthe Mayenne) : 3429,25
2/ BOULEY Jean-Pierre et JAILLOUX Pascal (Bourgogne) : 2190,75
3/ DONZEAU Philippe et RABINOVITCH Joël (Franche-Comté) : 2044

4/ ANATER Thierry et FABRE Olivier (Drôme Ardèche) : 1860,25
5/ SOLER Bernard et FONTAINE Marie-Noëlle (Languedoc Roussillon) : 1819,75
6/ DUCARD Lionel et PORCEDDU Guillaume (Bourgogne) : 1806,25
7/ BURGAT Christiane et LESCURE Frédéric (Ain) : 1689,50
8/ CARMAGNAT Michaël et PEREZ Adrien (Franche-Comté) : 1666,50
9/ CAMUSET Alain et PETIT Stéphane (Ile de France) : 1657,25
10/ PALOMBA Philippe et BULOIS Guillaume (Ile de France) : 1647,50
11/ MARTY Stéphane et ROSINOL Jean-Luc (Ile de France) : 1636,50
12/ MARTINEZ Jean-Philippe et GUITTIER Arnaud (Centre) : 1606,75
13/ HANGARD Alain et PETIT Philippe (Normandie) : 1374,25
14/ LAVAL Nicolas et ROEDSENS Steve (Picardie) : 1357
15/ DAVID Vincent et CLEMENT Jackie (Centre) : 1221,25
16/ AUBERT Olivier et NAVARRO Gilles (Nièvre Yonne) : 1202,75
17/ PHILIPPE Hervé et SIKIC Jean-Luc (Loire Océan) : 1150,75
18/ MARCHAND David et JAKOB Serge (Alsace) : 1110,75
19/ DARDAINE Andrée et CHARRETTE Pascal (Lorraine) : 1084
20/ DEBOT Thierry et GOYET Jean-Pierre (Ain) : 1024
21/ CORROENNE Alain et DESTRIBATS Françoise (Val d'Adour) : 1016
22/ LELIEVRE Yves et LETELLIER Guy (Normandie) : 952,75
23/ DEPESSEVILLE Christian et BOURHALFA Laïd (Loire Forez) : 919,75
24/ JAKOB Richard et PILOTELLE Barbara (Ile de France) : 889,25
25/ LIEVIN Jean-Pierre et PATTEDOIE Michel (Charentes) : 815,50
26/ PAOLETTI Laurent et PAOLETTI Michèle (Corse) : 773
27/ BAUJARD Jean-Luc et VINCENT Joël (Bourgogne) : 752,25
28/ MARTIN Alexine et DOUX Frédéric (Aquitaine) : 668
29/ CHENE Alain et MUNIER Yannick (Lyonnais) : 627,50
30/ TOURNEUR Jean-Claude et RABATE Thierry (Charentes) : 494,25
31/ ANDRIEU Gisèle et FONTAN Laurent (Midi-Pyrénées) : 437,25
32/ MOUREAUX Jacky et PORTIER Christophe (Centre) : 331,75
33/ LOISEAUX Jean-Noël et CHASSAGNON Philippe (Ile de France) : 309
34/ GERMAIN Cyrille et MERLET Yannick (Sarthe Mayenne) : 246
35/ ROME Christian et HUBERT Jean-Claude (Allier) : 227,75
36/ DE OLIVEIRA Francisco et VALLET Bernard (Nièvre Yonne) : 76
37/ ROSSEEUW Gérard et BOUCKAERT Myriam (Nord Pas de Calais) : 47,25
38/ PLATRET Jean-Pierre et CHAFIOTTE Daniel (Bourgogne) : -57
39/ DAVID Stéphane et CARRILLO Corinne (Loire Forez) : -114,75
40/ LIBOR Gilles et VILLEFAYOT Daniel (Lorraine) : -175
41/ RUSSO Chantal et SEQUEIRA Georges (Ain) : -245,50
42/ ARRICOT Catherine et PEROCHON Gérard (Poitou Anjou) : -289,75
43/ LEFEBVRE Claude et MERLE Pierrette (Picardie) : -298
44/ LACOGNE Cyrille et PENAULT Joël (Centre) : -309
45/ MISMACQUE Jean-Pierre et DERON Ludivine (Centre) : -316,50
46/ COURET Xavier et GUILLAS Dominique (Loire Océan) : -497
47/ DUCROCQ Sébastien et SPECQUE Bernard (Nord Pas de Calais) : -513,50
48/ BOYER Francis et LACROIX Claude (Centre) : -514,50
49/ CHEKLI Yves et AIT AISSA Mamid (Midi Pyrénées) : -743
50/ CHALAGIRAUD Paul et MIRMAND Michel (Loire Forez) : -795
51/ MOTTIN Christian et ROBIN Bernard (Lyonnais) : -838,25
52/ BARRAL Jacques et BLERON Alain (Limousin) : -847,50
53/ CONDEMINE Marc et PLESSIER André (Lyonnais) : -942,75
54/ DAUMUR Frédéric et VIGNAUD Frédéric (Allier) : -1055,25
55/ LEROY Lionel et MARCHAND Jeannine (Bretagne) : -1611,25
56/ GRAS André et BENKHALEDB Megdouda (Languedoc Roussillon) : -2059,25

CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR EN DONNES LIBRES

1/ CHAUDANSON Jean-Louis (Languedoc R.) : 1555
2/ ECHES Gérard (Loire Forez) : 1203
3/ MORAT-LEVRIN Jean-Claude (Bourgogne) : 1183,75

4/ BONNET Gérard (Nièvre Yonne) : 1167,25
5/ MARSAUDON Jacques (Aquitaine) : 1163,50
6/ RENAUD Philippe (Bretagne) : 1093,50
7/ MAUGAIN Joël (Lyonnais) : 965,50
8/ VACHON Alain (Bretagne) : 946
9/ ROSSOLINI Gilles (Var Côte d'Azur) : 930
10/ STIQUEL Robert (Aquitaine) : 928,25
11/ JAUMOUILLE Damien (Loire Océan) : 895,50
12/ CHARLOT Alain (Ile de France) : 876,25
13/ DUBON Daniel (Languedoc Roussillon) : 782,75
14/ SURIVET Jacky (Bourgogne) : 736,75
15/ BLEUSE Jacqueline (Lorraine) : 736
16/ CHAUMONT Bernard (Midi-Pyrénées) : 634,75
17/ BLANDIN Jean-Jacques (Bourgogne) : 620,25
18/ MOUSSA Antoine (Nord Pas de Calais) : 614,75
19/ MULIN Claude (Franche-Comté) : 547,75
20/ NIQUET Jean-Marie (Centre) : 523
21/ RAEL André (Aquitaine) : 502,25
22/ HANUS Gérard (Val d'Adour) : 432,75
23/ COLLAS Christian (Centre) : 407,25
24/ LENOIRE Jean-Claude (Savoie Mont Blanc) : 266

CHAMPIONNAT DE FRANCE INDIVIDUEL DONNES LIBRES

1/ ROZIER Michel (Normandie) : 432,6
2/ LELIEVRE Yves (Normandie) : 351,6
3/ VOET Christian (Nord Pas de Calais) : -56,37
4/ ROEDSENS Steve (Picardie) : -57,96

5/ BLERON Alain (Limousin)
6/ GORPHE Chantal (Charentes)
7/ GODARD Jean-Pierre (Bourgogne)
8/ MADASSAMY Jean-Pierre (Guadeloupe)
9/ CASTETS Robert (Val d'Adour)
10/ JEAN Daniel (Charentes)
11/ RITTIE Joey (Languedoc Roussillon)
12/ DEHON Sylvie (Midi-Pyrénées)
13/ PARADINAS Roger (Allier)
14/ LELANDAIS Michel (Languedoc Roussillon)
15/ D'HERBOMEZ Jean-Jacques (Nord Pas de Calais)
16/ TREIL Pascal (Midi-Pyrénées)
17/ MARC Georges (Midi-Pyrénées)
18/ SYDA Gilles (Alsace)
19/ HOVSEPIAN Jean-Jacques (Lyonnais)
20/ LALEMEND Christophe (Charentes)
21/ VERSAVAUD Fabrice (Charentes)
22/ GARNIER Marie-Pierre (Bretagne)
23/ JACQUET Joël (Bourgogne)
24/ DERON Jean-François (Centre)
25/ SENECHAL Frédéric (Bretagne)
26/ ZEGGAI Mohamed (Franche-Comté)
27/ DEL PERAL Luis (Franche-Comté)
28/ LECLERC Jean-Philippe (Franche-Comté)
29/ LO-PRESTI Gaëtan (Franche-Comté)
30/ GAFTARNIK Olivier (Sarthe Mayenne)
31/ DUPUY Laurent (Centre)
32/ GALLI Mario (Seine et Marne)
33/ MAITRUGUE Myriam (La Réunion)
34/ MIRMAND Michel (Loire Forez)
35/ ROCHE Yoann (Ile de France)
36/ LIGIER Pascal (Franche-Comté)
37/ GUAY Maureen (Charentes)
38/ MICHAUD Fabien (Bourgogne)
39/ CARVAL Jean-Claude (Loire Océan)
40/ GUERIN Michel (Poitou Anjou)
41/ MONTAGNE Albert (Loire Forez)
42/ SARRE Evelyne (Allier)
43/ MORIN Pierre (Bourgogne)
44/ SIMON Christelle (Centre)
45/ BERTIN Denis (Bretagne)
46/ IACUZZO Eric (Midi-Pyrénées)
47/ HAREL Guy (Var Côte d'Azur)
48/ FAYOLLE Yves (Lyonnais)
49/ NAVARRO Gilles (Nièvre Yonne)
50/ AYECHE Azzedine (Val d'Adour)
51/ GENDRE Alain (Allier)
52/ THIERY Pascal (Seine et Marne)

LES QUADRETTES CHAMPIONNES DE FRANCE



D1 : Jean-Noël LOISEAUX, Philippe CHASSAGNON, Barbara PILOTELLE et Richard JAKOB



D2 : Thierry DELERIS, Frédérique FONTAN, Pierre GARCIA et Jérôme LABARBE



D3 : Guillaume CHAPPUIS, Rémy BEDJAI, Raphaël CARMAGNAT et Vincent CHARYK

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D1





1/ CHASSAGNON Philippe, JAKOB Richard, LOISEAUX Jean-Noël, PILOTELLE Barbara (Ile de France) : 187,381
2/ DUFRESNOY Patrick, CHIARAMONTI Jacques, NOVELLO Jacky, MARTINEZ Jean-Philippe (Centre) : 157,979
3/ LEFEBVRE Cédric, BOTELLA Olivier, TRIVERO Nathalie, TRIVERO Florent (Lyonnais) : 130,436

4/ MOUTON Pierre-Alain, BOULLENGER Patrick, JUMEAU Delphine, VOET Christian (Nord Pas de Calais) : 94,255
5/ DAMOISEAU Nicolas, FARHAT Malik, DAUER Eric, ZIMBER Olivier (Alsace) : 80,076
6/ SOTTY Stéphane, DUOT Richard, POMMIER Lionel, VITRY Dominique (Champagne Ardenne) : 70,087
7/ GAUDILLIERE Jacques, CLAR Patrick, KETCHEDJI Yvan, DUCARD Lionel (Bourgogne) : 63,981
8/ MOYERE Jérémy, SICRES Stéphane, FOUCHER Bruno, COURTNEY Renaud (Midi-Pyrénées) : 49,856
9/ LANDY Marc, MOIROUD Pierre, BURCK Jean-Philippe, AYECHE Azzedine (Val d'Adour) : 48,544
10/ THOMAS Jean-Paul, LUJIC Olivier, LE FAILLER Didier, LEMOINE Damien (Bretagne) : 43,635
11/ LALEMEND Christophe, PEROCHON Jean-Michel, LECLERC Véronique, ROCHE Jonathan (Charentes) : 41,426
12/ ROEDSENS Steve, LAVAL Nicolas, PORTKA Olivier, BERNARD Sylvain (Picardie) : 40,837
13/ SAUBUSSE Hervé, LLESTA Arthur, LARNEY Martine, LLESTA Patrick (Aquitaine) : -35,382





CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D2

1/ DELERIS Thierry, FONTAN Frédérique, LABARBE Jérôme, GARCIA Pierre (Midi-Pyrénées) : 143,389
2/ CHAIN Yannick, VERNE Christophe, JEAN Nicolas, PEJU Laurent (Ain) : 118,823
3/ LATIMIER Stéphane, COMBIS Michel, CLAVEL Pascal, BOUISSOU Stanislas (Midi-Pyrénées) : 98,155

4/ SURGOT Patrice, DEGRANGE Daniel, NOTON Patrice, BESSOT Denis (Bourgogne) : 96,224
5/ ESPOSITO Michel, CARINI Eric, DELETTREZ Olivier, LOGET Arnaud (Vaucluse) : 89,380
6/ ALLIROL Didier, FAURE Nicole, MULLER Patrick, PEYRARD Daniel (Loire Forez) : 75,977
7/ TANGO Guy, LARRIEU Christophe, PRUNELL Frédéric, DALLOCCHIO Olivier (Midi-Pyrénées) : 65,238
8/ DEBIESSE Michaël, MONTCHANIN Sandra, BAUDOUIN Frédéric, DUSART Eric (Loire Forez) : 62,109
9/ ANDRADE José, ROY Christian, MICHEL René, MICHEL Patrick (Bourgogne) : 41,783
10/ DE MEDEIROS Patrice, PANNIER Philippe, JOUVENCEAU Julien, MARTIN Johnny (Var Côte d'Azur) : 31,123
11/ CAMPISI Giuseppe, PRODHOMME Jean-Marc, LANGLOIS Jean-Louis, ROUGE Jean-Claude (Nièvre Yonne) : 25,936
12/ MARTIN Jérôme, DE LA LLAVE Claude, BARNABE Christophe, MARTIN Maxime (Charentes) : -0,893
13/ JANNEAU Stéphane, METALLIER Jean-Claude, PAQUOT Danielle, PAQUOT Pierre (Ile de France) : -23,533

CHAMPIONNAT DE FRANCE QUADRETTES D3





1/ CHAPPUIS Guillaume, CARMAGNAT Raphaël, BEDJAI Rémy, CHARYK Vincent (Franche-Comté) : 193,142
2/ LANGLOIS Roger, SERRE Philippe, CONSEIL Yves, LAMBREY Serge (Ile de France) : 162,174
3/ CAPELLE Patrick, LENOIR Franck, MARZURA Alain, LE SERT Francis (Midi-Pyrénées) : 115,524

4/ LE MEUR Callagan, AUGUSTE Jean-Luc, BARBUT Claude, LOUBIERE Guy (Vaucluse) : 97,711
5/ GROLLIER Flavien, LASSALLE Christian, GIRARD Valérie, EYQUEM Grégory (Charentes) : 68,109
6/ PINGON Alain, FORET Daniel, NADOLNY Etienne, TREFFORT Gérard (Nièvre Yonne) : 56,725
7/ MAYENCON Serge, LEROUX Alain, ENTREMONT Jean-Pierre, CHAPEZ Claude (Ain) : 48,024
8/ SELLIER Jean-Michel, CHARVOT Gérard, BARBIER David, CHOISY Robert (Bourgogne) : 38,058
9/ LEROY Pierre, MARTIN José, CAPRON Laurent, BECOURT Serge (Nord Pas de Calais) : 36,553
10/ MOREAU Eric, DECOURTYE Denis, GUITTIER Arnaud, LEFEVRE Jean-Claude (Centre) : 32,910
11/ DAVID Vincent, MAULNY Jean-Claude, PATE Francis, SAUDEMONT Jérôme (Centre) : 7,199
12/ LARROQUE Jean-Rémy, BELREPAYRE Laurent, CHAUVIN Joël, ZENNARO Christophe (Midi-Pyrénées) : -2,565
13/ LACROIX Marie, PEYSERRE Françoise, MARSAUDON Jacques, BOUCHEZ Christian (Aquitaine) : -16,308

Les Championnats de France

COUPE DE FRANCE

1/ BOIDIN Jean-Régis, LELOIRE Pascal, SOTTY Stéphane, ROEDSENS Steve, TERRIER Hugo, TERRIER Christophe (Nord Pas de Calais / Champagne A. / Picardie)
2/ JAKOB Richard, LOISEAUX Jean-Noël, LIVOLSI Franco, CHASSAGNON Philippe, PILOTELLE Barbara (Ile de France)
3/ SYDA Gilles, MARCHAND David, ENGEL Pascal, WEIMERT Raymond, RAZANAJOHARY Benjabari (Alsace)

4/ VOISINET Christophe, WEILL Marc, DAMOISEAU Nicolas, COULON Alain, RIEDMANN Laurent (Alsace)
5/ KETCHEDJI Yvan, DUCARD Lionel, CLAR Patrick, GAUDILLIERE Jacques, JAILLOUX Pascal (Bourgogne)
6/ TRIVERO Florent, TRIVERO Nathalie, DJIAN Jean-David, PORRET Nicolas, BOTELLA Olivier, CARON Aimé (Lyonnais)
7/ CHIARAMONTI Jacques, MARTINEZ Jean-Philippe, NOVELLO Jacky, DUFRESNOY Patrick, DUPUY Laurent, ROUSSEAU Lucien (Centre)
LANGLOIS Bernard, MERCIER Sébastien, DEBRIS Sébastien, DIEUZY Denis, RUEL Jean-Pascal (Normandie)

Les Open Nationaux

Donnes Libres du 21/01/2016 soir à Olonne-sur-Mer (212 joueurs)

1/ MEDINA Manuel (Champagne Ardenne) : 1691
2/ THIEBAUT Dominique (Lorraine) : 1519
3/ RIEDMANN Laurent (Alsace) : 1506
4/ TOUZARD Michel (Bretagne) : 1470

Donnes Libres du 22/01/2016 après-midi à Olonne-sur-Mer (144 joueurs)

1/ LIEVIN Jean-Pierre (Charentes) : 1851
2/ ATANAZIO Laurent (Ile de France) : 1814
3/ LARQUIER Gilbert (Val d'Adour) : 1754
4/ HANGARD Alain (Normandie) : 1673

Triplettes du 22/01/2016 à Olonne-sur-Mer (48 triplettes)

1/ GIMENO Denis, DEBRADE Patrick, MALERGUE Cyril (Limousin) : 62,664 %
2/ CHARRAS Jean-Marc, HAOUI Rachid, CLAR Patrick (Vaucluse / Bourgogne) : 61,671 %
3/ MORNAY Alain, JAILLOUX Pascal, BERNARD Jean-Michel (Bourgogne) : 57,083 %
4/ LEROY Lionel, VACHON Alain, VACHON Françoise (Bretagne) : 55,633 %

Donnes Libres par équipes de 2 joueurs du 24/01/2016 à Olonne-sur-Mer (162 doublettes)

1/ GUAY Maureen et GROLLIER Flavien (Charentes) : 2739
2/ HABERSCHILL Eric (Savoie Mont Blanc) et JACQUEMIN Laurence (Ain) : 2514
3/ RIEDMANN Laurent et CADE Roger (Alsace) : 2191
4/ DECLOSMESNIL Annick et GAZE Michel (Bretagne) : 1961

Donnes Libres du 05/02/2016 après-midi à Nevers (224 joueurs)

1/ LETEUR François : 2579
2/ FAIVRE Gilbert (Bourgogne) : 2042
3/ FIGUEIREDO Tony (Centre) : 1776
4/ MAUGAIN Joël (Lyonnais) : 1544

Donnes Libres du 05/02/2016 soir à Nevers (176 joueurs)

1/ BARBOT Jacques (Normandie) : 1780
2/ GAUGY Gérard (Nièvre Yonne) : 1430
3/ GAUGE Baptiste (Sarthe Mayenne) : 1315
4/ NERAUDAU Serge (Centre) : 1305

Triplettes du 05/02/2016 à Nevers (78 triplettes)

1/ PIERI Sabrina, PAOLETTI Laurent, PAOLETTI Michèle (Corse) : 67,753 %
2/ NOVELLO Jacky, ROUSSEAU Lucien, CLAR Patrick (Centre / Bourgogne) : 65,991 %
3/ CHIARAMONTI Jacques, DUFRESNOY Patrick, MARTINEZ Jean-Philippe (Centre) : 65,344 %
4/ CASTAING Lionel, LI Sok-lin, MONTCHANIN Sandra (Languedoc Roussillon / Loire Forez) : 64,070 %

Donnes Libres par équipes de 2 joueurs du 06/02/2016 à Nevers (110 doublettes)

1/ VAILLE Jérôme et MONIER François (Loire Forez) : 3226
2/ LEALI Santé et LINARD Christian (Nièvre Yonne) : 2563
3/ TARDY David et MONTADOR Joël (Nièvre Yonne) : 2387
4/ BLERON Alain et DEBRADE Patrick (Limousin) : 1694

Quadrettes du 06/02/2016 à Nevers (26 quadrettes)

1/ BLERON Alain, DEBRADE Patrick, GRAVERON Jean-Claude, ROBIN Didier (Limousin) : 65,318
2/ ROUSSEAU Lucien, BERTIN Denis, MOUREAUX Jacky, VIEILLEPEAU Michaël (Centre / Bretagne / Sarthe) : 61,475
3/ ATANAZIO Laurent, VARELA Placide, POULLEAU Christian, SANCHEZ Jean (IDF / Bourgogne / Poitou) : 52,854
4/ DECHAVANNE Gérard, BERBERAT Jean-Pierre, CASTILLO Lionel, POINCLOUX Patrice (Ain) : 48,293

Donnes Libres du 22/01/2016 soir à Olonne-sur-Mer (324 joueurs)

1/ BOUGARET Patrick (Allier) : 2200
2/ VERP Jean-Claude (Savoie Mont Blanc) : 2016
3/ MADRE Gilles (Centre) : 1834
4/ VASSAUX Michèle (Champagne Ardenne) : 1762

Donnes Libres du 23/01/2016 après-midi à Olonne-sur-Mer (196 joueurs)

1/ KATIC Anica (Bretagne) : 1855
2/ LE FEBVRE Christophe (Lyonnais) : 1551
3/ NOTON Patrice (Bourgogne) : 1541
4/ HENRIET Jean-Pol (Poitou Anjou) : 1482

Grand Libre du 23/01/2016 soir à Olonne-sur-Mer (396 joueurs)

1/ REVEAU Eric (Poitou Anjou) : 2741
2/ MALERGUE Cyril (Limousin) : 2200
3/ REGNAULT Thierry (Champagne Ardenne) : 2046
4/ HENRIET Jean-Pol (Poitou Anjou) : 1921



Grand Libre du 06/02/2016 à Nevers (352 joueurs)

1/ SAURIS Jean-Paul (Loire Océan) : 2005
2/ LACROIX Pierre-Yves (Normandie) : 1643
3/ ROLLAND Christophe (Ile de France) : 1632
4/ DEUTCH William (Nièvre Yonne) : 1533

Donnes Libres du 07/02/2016 à Nevers (216 joueurs)

1/ LE TIEC Pascal (Midi-Pyrénées) : 2417
2/ DELCAILLAU Philippe (Midi-Pyrénées) : 1847
3/ VIEILLEPEAU Michaël (Sarthe Mayenne) : 1714
4/ DIEUZY Denis (Normandie) : 1696

Donnes Libres du 14/03/2016 après-midi à Salies-du-Salat (164 joueurs)

1/ ROYER Patrick (Champagne Ardenne) : 2472
2/ CHAUDANSON Jean-Louis (Languedoc R.) : 1589
3/ BUSNARDO Jean-Louis (Midi-Pyrénées) : 1448
4/ AIN Richard (Midi-Pyrénées) : 1362

Donnes Libres du 15/03/2016 après-midi à Salies-du-Salat (140 joueurs)

1/ SAIZ Charles (Val d'Adour) : 2227
2/ CHIFFLOT Guy (Bourgogne) : 2061
3/ MIRANDEL William (Champagne Ardenne) : 1911
4/ VACHON Françoise (Bretagne) : 1628

Donnes Libres du 16/03/2016 après-midi à Salies-du-Salat (168 joueurs)

1/ DEPESSEVILLE Christian (Loire Forez) : 2260
2/ NOYON Roger (Seine et Marne) : 1888
3/ GUILLERMAUD Philippe (Drôme Ardèche) : 1451
4/ FRANCERIES Patrick (Aquitaine) : 1348



Donnes Libres du 25/03/2016 après-midi à Pontarlier (240 joueurs)

1/ VITTI Frédéric (Ile de France) : 2004
2/ LIGIER Pascal (Franche Comté) : 1983
3/ CANTIN Claude (Loire Océan) : 1807
4/ GAUME Michel (Allier) : 1689

Libre des commerçants du 25/03/2016 soir à Pontarlier (668 joueurs)

1/ HESLOUIS Serge (Normandie) : 3194
2/ GROSJEAN Alexandre (Franche-Comté) : 2197
3/ BOURHALFA Laïd (Lyonnais) : 2175
4/ SANMARTIN Philippe : 2115

Grand Prix de la Ville du 26/03/2016 à Pontarlier (1016 joueurs)

1/ PONTECAILLE Denis (Alsace) : 2821
2/ DEPESSEVILLE Christian (Loire Forez) : 2701
3/ VALO Didier (Ile de France) : 2693
4/ DAIMAY Jean-Marc (Loire Océan) : 2410

Donnes Libres du 27/03/2016 après-midi à Pontarlier (656 joueurs)

1/ DUBOIS Jean (Ile de France) : 2737
2/ ROBLOT Daniel (Nièvre Yonne) : 2018
3/ CAMBON Jean-Louis (Corse) : 1956
4/ BAUDIN Emmanuel (Franche-Comté) : 1950

Donnes Libres du 27/03/2016 soir à Pontarlier (668 joueurs)

1/ FLORIANI Antoine (Bourgogne) : 1989
2/ HALLER Daniel (Franche-Comté) : 1962
3/ GALTAT Christian (Franche-Comté) : 1950
4/ CARROZZA Tommaso (Var Côte d'Azur) : 1945

Grand Prix Atouts Maîtres du 28/03/2016 à Pontarlier (636 joueurs)

1/ DEYNOU Patrick (Bourgogne) : 2407
2/ ROBERT Marco (Lorraine) : 2145
3/ RENAUD Gérard (Franche-Comté) : 2065
4/ LOURENCO Jean (Franche-Comté) : 2007

Donnes Libres par équipes de 2 joueurs du 14/03/2016 à Salies-du-Salat (200 doublettes)

1/ COPIN Jean-Pierre (Picardie) et GERARD Marc (Nord Pas de Calais) : 2347
2/ EMERY Gérard (Var Côte d'Azur) et VERSOS Jean (Allier) : 2163
3/ BLOT Bernard et BLOT Frédérique (Poitou Anjou) : 2018
4/ LIEVIN Jean-Pierre et PATTEDOIE Michel (Charentes) : 2009

Donnes Libres par équipes de 4 joueurs du 15/03/2016 à Salies-du-Salat (98 équipes)

1/ ESTINGOY Serge, TOUJANI Taoufik, QUINQUET Robert, HERBULOT Evelyne (Midi-Pyrénées) : 3407
2/ PELTIER Alain, BLANDIN Jean-Jacques, BLANDIN Bernard, MUCKENSTURM Gilles (Bourgogne) : 3168
3/ VERSOS Jean, THUILLEZ Guy, GIFFAUX Martine, EMERY Gérard (Allier) : 3125
4/ BOURGET Frédéric, ROCH Dominique, RABET Jean-Louis, GERMOND Gérard (Allier) : 2524

Grand Libre du 16/03/2016 soir à Salies-du-Salat (516 joueurs)

1/ MUZZI Michel (Midi-Pyrénées) : 2176
2/ GOUBATIAN Jean (Ain) : 1837
3/ MATUSZENSKI Daniel (Nièvre Yonne) : 1772
4/ MASSON Jean-Marie (Aquitaine) : 1693



Donnes Libres du 17/03/2016 après-midi à Salies-du-Salat (240 joueurs)

1/ GOSSELIN Michel (Lorraine) : 1843
2/ LEZERAN Serge (Charentes) : 1752
3/ GUILLERMAUD Philippe (Drôme Ardèche) : 1645
4/ MIRANDEL William (Champagne Ardenne) : 1477





Triplettes du 25/03/2016 à Pontarlier (92 triplettes)

1/ SPIRITO Thibaut, FRELIN Stéphane, VITTOZ Jérôme (Ain / Savoie Mont Blanc) : 67,284 %
2/ DEBRADE Patrick, GIMENO Denis, MEYRAUD Alain (Limousin) : 66,840 %
3/ PEREZ Adrien, CARMAGNAT Michaël, CHARRAS Jean-Marc (Franche-Comté / Vaucluse) : 65,766 %
4/ DELCAILLAU Philippe, RODRIGUEZ Maryse, FOLCHER Alain (Languedoc R. / Midi-Pyrénées) : 65,591 %

Quadrettes du 26/03/2016 après-midi à Pontarlier (30 quadrettes)

1/ NOVELLO Jacky, CHIARAMONTI Jacques, MARTINEZ Jean-Philippe, VITTOZ Jérôme (Centre / Savoie) : 73,595
2/ LEONARD Bertrand, BOUSBA Kamel, IFRAH Mustapha, CHARRAS Jean-Marc (Vaucluse) : 65,110
3/ PEREZ Adrien, CARMAGNAT Michaël, DONZEAU Philippe, QUILLARD Fabrice (F-Comté / Bourgogne) : 64,489
4/ DEBRIS Sébastien, MERCIER Sébastien, RUEL Jean-Pascal, LANGLOIS Bernard (Normandie) : 42,500

Donnes Libres par équipes de 2 joueurs du 26/03/2016 à Pontarlier (332 doublettes)

1/ THIVET Franck et CARPENTIER Philippe (Picardie) : 2634
2/ ESTEBAN Virgile et EUGENE Patrick (Centre) : 2497
3/ AUBERT Marc et PONTECAILLE (Alsace) : 2370
4/ SALOMON Jacky et SALOMON Jean-Marie (Franche-Comté) : 2301

Quadrettes du 26/03/2016 soir à Pontarlier (44 quadrettes)

1/ SEGUIN Jean-Pierre, MOREL Didier, DAUBIGNEY François, VINCENT Claude (Bourgogne) : 84,003
2/ MOYERE Jérémy, COURTNEY Renaud, DUPUY Franck, FISCHER Franck (Midi-Pyrénées / Lorraine) : 83,022
3/ PIROVANO Gatien, COURTNEY Kevin, VITTOZ Jérôme, SPIRITO Thibaut (Lorraine / Savoie / Ain) : 71,354
4/ BARDON Patrice, DURAND Richard, VACHER Véronique, RABINOVITCH Joël (panaché) : 53,497

Triplettes du 27/03/2016 à Pontarlier (88 triplettes)

1/ MARTINEZ Jean-Philippe, NOVELLO Jacky, CHIARAMONTI Jacques (Centre) : 63,952 %
2/ DJIAN Jean-David, CARON Aimé, PORRET Nicolas (Lyonnais) : 62,610 %
3/ ROUSSEAU Christiane, LOUERAT Simone, VAUCHAMP Jocelyn (Loire Océan / Savoie) : 63,678 %
4/ VILLIERS François, VILLIERS Paul, JACQUET Jérôme (Bourgogne) : 61,795 %

Quadrettes du 27/03/2016 à Pontarlier (52 quadrettes)

1/ THIEBAUT Dominique, HETZ Grégory, CLEMENT Jean-Luc, CHUDZY Cyril (Lorraine) : 80,155
2/ AYMARD Michel, BENNACER Athmane, TYRE Géraldine, PIERI Sabrina (Loire Forez / Corse) : 69,098
3/ JUMEAU Delphine, MOUTON Pierre-Alain, BERTHONECHE Laurent, BARTHOMEUF Lilian (Nord / Allier) : 68,296
4/ LABARBE Jérôme, FONTAN Laurent, KERVEILLANT Romaric, DEBIESSE Valérie (M-Pyrénées / Loire Forez) : 60,784

il y a dix ans ... en 2006

Les Championnats de France Quadrettes à Chalon-sur-Saône

Suite au changement de salles l'année d'avant, les joueurs retrouvent le Parc des Expositions de Chalon-sur-Saône. Les équipes qualifiées ne participeront plus aux championnats Quadrettes "Open" et "Promotion" qui ont été renommés. On parlera désormais de 1ère et 2ème Division. Chaque catégorie compte respectivement 39 et 33 équipes au départ. Un tiers d'entre elles sera éliminé après le 1er tour, puis la moitié après le 2nd.

En 1ère Division, les bourguignons de Fabrice QUILLARD frappent très fort d'entrée, totalisant 110 PM. La formation midi-pyrénéenne de Gérard CASCALES, Franck DUPUY, Patrick LOBERT et Mathieu FLORENTIN suit mais ne compte que 73 PM. Les foréziens tenants du titre se défendent, leur compteur affichant 66 PM.

La 2ème séance voit le réveil des azuréens de Stéphane DEGIORGI et des poitevins de Noël RAFFOUX. Les leaders, Fabrice QUILLARD, Gérard CASCALES et Florent TRIVERO, flirtent avec le zéro. Au général, Fabrice QUILLARD conserve la pole position grâce à ses acquis du 1er tour. A présent, il n'est plus détaché : à 9 PM derrière, on retrouve Noël RAFFOUX à 112. Stéphane DEGIORGI se hisse 3ème avec 92. Avec plus de 70 points, Gérard CASCALES et Florent TRIVERO rétrogradent 4ème et 6ème.

Les charentais Georges METAYER, Jacques POUZADOUX, Jean-Marc PRODHOMME et Marcel PRIVAT gagnent la dernière confrontation sur le tout petit score de 23 PM, ce qui est plutôt une bonne nouvelle pour le trio de tête. Stéphane DEGIORGI est légèrement positif, Noël RAFFOUX connaît le zéro absolu et Fabrice QUILLARD a froid. Roulement de tambours : Noël RAFFOUX, Daniel JEAN, Jean-Michel PEROCHON et Patrick BAUMGARTEN sont Champions de France. L'attaquant niortais souffle car il avait pris une pénalité de 4 PM pour avoir fumé en cachette dans les toilettes ! Heureusement, elle n'influe pas sur le résultat.



Les locaux échouent pour seulement un point. Malgré un départ tonitruant, Fabrice QUILLARD, Jean-Michel BERNARD, Julien BRUSSON et Yves BOISSON terminent 2nds. Les azuréens Stéphane DEGIORGI, Jean-Luc LAMY, Fabrice MATTERA et Alexandre FENECH conservent la 3ème place. Les toulousains, qui n'ont effectué que 15 PM, restent au pied du podium, comme les charentais vainqueurs de la finale. Le couple Nathalie et Florent TRIVERO, Valérie WEGIEREK DEBIESSE et Athmane BENNACER finissent à une honorable 8ème place.

En D2, deux formations s'illustrent de suite : les lyonnais de Sandrine AMIEUX remportent la manche avec 89 PM devant les franciliens de Patrick VALLOIS à 74. Les autres quadrettes sont déjà distancées : les "ch'tis" d'Antoine MOUSSA, 3èmes, n'ont récolté que 45 points.

Une nouvelle équipe entre dans la course, celle de l'alsacien Laurent RIEDMANN qui a brillé en attaque. Les parisiens à +58 et les lyonnais à +22 n'ont pas manqué ce round, tout comme les nordistes d'Antoine MOUSSA. Au général, Patrick VALLOIS a pris le commandement avec 132 PM devant Sandrine AMIEUX à 111, Laurent RIEDMANN à 83 et Antoine MOUSSA à 81. Les autres quadrettes sont loin et ne peuvent quasiment plus espérer être médaillées. Le classement se joue donc entre ces quatre formations. Les parisiens réalisent un petit positif, mais les lyonnais, meilleur attaquant et 7ème défense, font une plus belle opération. A l'heure des comptes, Sandrine AMIEUX retrouve le sourire : elle est déclarée Championne de France avec Alain CHENE, Jack GAUTHIER et Stéphane DEPEYRE.



Comme en D1, un seul point sépare les 1ers de leurs poursuivants Patrick VALLOIS, Alain PAUZIE, Franck GLEVARECK et le regretté Philippe RENAUD. Sur la 3ème marche, Marie-Thérèse WILLE SCHWEITZER (2ème défense) pleure de bonheur avec Gilles SYDA, Jean-Marc PEREZ et Laurent RIEDMANN, encore 3ème en attaque. Bien que Sébastien BEAUCOURT ait bien attaqué lui aussi, Antoine MOUSSA, Gérard ROSSEEUW et Bernard THERY sont 4èmes.

Le Championnat de France Donnes Libres à Pontarlier

Une nouveauté 2006, la présence de quatre guadeloupéens (comité récemment créé) qui rejoignent les amis des îles de la Réunion et de Nouvelle Calédonie. Philippe MATHIEU sera le seul représentant d'Outre-Mer en finale, mais il échoue dès le 1er tour, finissant 22ème sur 28.

La finale compte quatre femmes, dont trois sont en tête à l'issue du 2ème round : Valérie WEGIEREK DEBIESSE (Loire Forez), Sandrine TOZZI (Normandie) et Sylviane WESTEEL (Bretagne), mais la dernière manche avant la table ultime aura raison de ce trio de charme.

Les quatre derniers survivants sont, dans l'ordre du classement, le parisien Daniel ROUPSARD, le lyonnais Laurent HUMBERT, le midi-pyrénéen Alain BONNEMAISON et le dijonnais François RACOUCHOT. Deux coups gagnants pour les deux premiers, pas l'ombre d'un jeu pour les autres. Rien ne bouge et c'est donc Daniel ROUPSARD qui remporte l'édition 2006.



13ème FESTIVAL VENDEEN DE TAROT



23, 24 et 25 SEPTEMBRE 2016

OLONNE SUR MER (85) 3 KM DES SABLES D'OLONNE

Salle « Les CORDULIES » Du Havre d'Olonne sur Mer direction de Vairé

(Adresse GPS : Olonne sur Mer - 71 rue du 8 mai 1945)

INDIVIDUEL

Inscriptions : 15 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Vendredi 23 septembre
Inscriptions à partir de 13h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

TRIPLETTES

Inscriptions : 45 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **21h00** précises

Vendredi 23 septembre
Inscriptions à partir de 20h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

QUADRETTES

Inscriptions : 60 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Samedi 24 septembre
Inscriptions à partir de 13h00

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

GRAND LIBRE

Inscriptions licenciés : 17 €
Inscriptions non licenciés : 20 €
Début des jeux : **21h00** précises

1er PRIX : 1200 €

2ème : 700 €
3ème : 500 €
4ème : 300 €
5ème : 175 €
6ème : 140 €
7ème : 120 €
8ème : 100 €
9ème : 75 €
10ème : 50 €

du 11ème au 15ème : 45 €
du 16ème au 20ème : 35 €
du 21ème au 25ème : 30 €
du 26ème au 30ème : 25 €
à partir du 31ème :
une enveloppe par table à 20 €

PRIX MAINTENUS

Samedi 24 septembre
Inscriptions à partir de 13h30



Bar, pâtisserie et restauration
avant et pendant les concours

Repas chaud et complet
samedi soir à 13 €

Renseignements :

M. NAVEL Alain
02.51.32.14.23 / 06.07.13.44.36

M. NAVEL Claude
02.51.32.13.25 / 06.82.87.57.79

Mme PEBADE Micheline
02.40.85.12.60 / 06.33.36.59.88

Office de Tourisme d'Olonne sur Mer : 02.51.90.75.45

QUADRETTES

Inscriptions : 60 €

Redistribution : 90 %
Début des jeux : **14h00** précises

Dimanche 25 septembre
Inscriptions à partir de 11h30

+

Libre en parallèle
Inscriptions : 13 € licenciés
15 € non licenciés
Redistribution : 80 %

Organisé par le Comité Loire Océan

Arbitrage FFT et PCN



Séjour Tarot sur la Costa Brava

du 3 au 7 octobre 2016

Organisé par le Tarot Club de Montauban

Nombre de chambres limitées : 150
(dont 30 individuelles)

B L A N E S

à l'Hôtel BLAUMAR de Blanès





Séjour en pension complète en hôtel 4* en bord de mer

320 € par joueur

(engagements aux 7 tournois et tarif en chambre double inclus)

215 €

pour les accompagnants

Avec nos partenaires

E.Leclerc Aussonne MONTAUBAN

EAU & TECHNIQUE 82 — Hydro Sud — PISCINES & SPAS — Albasud – Montauban — www.hydrosud-montauban.fr

OPTIONS

40 € supplément garage

100 € supplément chambre individuelle

Renseignements

Bernard CHAUMONT	✆ 06.37.77.66.23	marie-bernard.chaumont@orange.fr
Daniel GUILLOUF	✆ 06.22.73.72.23	daniel.guillouf@wanadoo.fr
Daniel CRESPIN	✆ 05.63.03.05.00	daniel.crespin2@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mme Mr .....
Adresse .....
Nombre de joueurs ..... Nombre d'accompagnants ..... Nombre de chambres individuelles .....

Acompte de 100 € par personne à verser avant le 30 juin - Solde à verser avant le 31 août
Chèques à l'ordre du Tarot Club de Montauban
Inscription à adresser à Bernard CHAUMONT - 390 chemin de Villemade - 82000 MONTAUBAN

Championnat de France Donnes Libres 2016 et suite de la Coupe de France 2015

La zone 83 (Nord, Normandie, Picardie) domine les débats !

Après avoir célébré les 25 ans consécutifs du libre à Pontarlier l'an dernier, les joueurs et la FFT faisaient leur retour avec joie dans la cité du Haut-Doubs, avec un changement notable, le déménagement le lundi du Grand Prix Atouts Maîtres et de la finale à 52 joueurs de la salle des Capucins à l'espace Pourny. Cette initiative a été fort appréciée par tous les participants qui n'ont pas galéré à trouver une place de parking, qui avaient plus d'espace et plus d'aisance pour jouer ou regarder la dernière séance retransmise sur écran géant, et en HD s'il vous plaît ! Merci à toute l'équipe, à commencer par Monsieur le Maire et son conseil municipal, sans oublier Christine YAYA et tous les employés de la ville qui œuvrent sans cesse pour l'amélioration de la manifestation.

Le vendredi matin, la pluie est peu encourageante, contrairement aux inscriptions pour le qualificatif qui pleuvent ! De peur de ne pas avoir de place ou sans doute parce qu'ils sont matinaux, certains attendent déjà dès 9h30 ! Ce sont peut-être les mêmes qui, présents la veille au soir, voulaient s'inscrire auprès du concierge de l'espace Pourny ! Une fois de plus, le sélectif du vendredi connaît un réel engouement. Avec 184 tables, le record de participation est battu. Cette nouvelle grosse affluence n'a pas effrayé le picard Ravi RAVINDIRANE, nommé chef de l'épreuve cette année. Il faut dire qu'il était assisté d'un beau quatuor, le "Midi-Pyrénées Quartet" avec Patrick BAUMGARTEN, Yves CHEKLI, Laurent FONTAN et Jérôme LABARBE. Rois de la surprise, les arbitres ont annoncé l'ajout de trois places supplémentaires aux 80 octroyées.

Sur les 736 joueurs, c'est Frédéric BOURGET qui s'illustre avec 1758 points, devançant de 18 points son poursuivant Guy RAMON de Savoie Mont Blanc. La 3ème place revient au vauclusien double Champion de France Joël JEHAN qui veut croire en l'expression "Jamais deux sans trois" ! Ayant fait peu de fautes, l'angevine Isabelle POUZADOUX, l'une des relectrices du magazine, est 1ère Dame. A la 7ème position, on retrouve un redoutable concurrent en libre, le champenois Manuel MEDINA, qui ne laissera encore pas cette année sa place. Laurent DUPUY du Centre et Steve ROEDSENS de Picardie sont parvenus à se qualifier. Ils devront jongler avec la Coupe de France dont les quarts de finale commencent d'ailleurs juste après ce sélectif. Le président de l'Allier, Roger PARADINAS, tire encore son épingle du jeu, étant 24ème à 1236 points, contrairement à son épouse Martine qui est dans les choux à -937.



Martine et Roger PARADINAS, partenaires à Olonne, adversaires à Pontarlier !

L'ancien Secrétaire National Maurice DOURY, CCR du Loire Forez aujourd'hui, finit 39ème. Grand collectionneur, il aimerait continuer à amasser les bouts et les atouts tout au long de la compétition. Le bourguignon Gilbert FAIVRE, responsable de la Commission Jeunes à la même époque, occupe le 74ème rang du classement à +880 et obtient son premier badge en libre. Il fallait 837 points pour passer. La malédiction s'acharne sur le sarthois Bruno CHUAT qui avait déjà loupé de peu la qualification à Olonne-sur-Mer. Il se situe juste sous ce maudit trait, 84ème à 823 points. Une collègue de son comité passe aussi à la trappe mais elle, elle a été plus chanceuse en Vendée : ce n'est autre que Lédia BOULAY, la Championne de France en Libre Duo, qui devra retenter sa chance en individuel ! Arrivé la veille pour être en forme pour ce concours, le finaliste 2012, Frédéric PIQUEMAL, alias "Piquou" (Midi-Pyrénées), termine 105ème à 781 points. Un excès de manille ne lui aurait-il pas fait perdre un peu d'influx ?

Le lendemain 13h00, Emmanuel STEFANAZZI, président de la Fédération, et Patrick GENRE, maire de Pontarlier, souhaitent la bienvenue aux participants. L'adjointe Isabelle NARDUZZI prononce son traditionnel discours d'ouverture en précisant que la ville a accepté sans hésiter que la Coupe de France, interrompue suite aux évènements tragiques de novembre 2015, puisse être continuée à Pontarlier. Après un bref rappel des règles de courtoisie, Ravi RAVINDIRANE, responsable du Championnat, présente ses arbitres : Patrick BAUMGARTEN le suppléera jusqu'au bout, tandis que Michel DESJOBERT et Christian BOBILLOT officieront uniquement pour la 1ère séance.

Dès le début de la compétition, les surcontrats fusent de partout, faisant cavaler les arbitres (ceux qui peuvent !) d'un bout à l'autre de la salle. Le président de la FFT, se trouvant à côté d'une table, constatera sur une partie que l'Excuse a été jouée deux fois, sur le tour d'ambulance et sur le 8ème pli, provoquant l'étonnement et la rigolade de la défense sur l'étourderie de l'attaquant qui l'avait remise par inadvertance dans son jeu ! La bonne humeur règnera ainsi tout au long de la séance remportée avec 2084 points par le local Christian MOURLON, qualifié la veille. Le bourguignon Jean-Pierre GODARD, un habitué de l'évènement qui en est à sa énième participation, est 2nd à 300 points derrière. Ça commence bien aussi pour le charentais Fabrice VERSAVAUD 3ème et pour le limousin Alain BLERON 4ème qui avoisinent les 1500. La 1ère Dame est Evelyne SARRE (Allier), 10ème à 1287 points. Isabelle POUZADOUX est moins bien classée, mais elle s'en sort avec ses 223 points. Pour l'Allier, tout roule : Roger PARADINAS et Frédéric BOURGET ont mis plus de 800 points dans leur musette. Avec 506 points, Gilbert FAIVRE fait aussi honneur à sa première en passant en 2nde séance.



Le sourire de Gilbert FAIVRE en dit long !

Steve ROEDSENS, 31ème à 961 points, peut encore prétendre à deux titres, contrairement à Laurent DUPUY qui a perdu son match de quart. Cependant, il est encore en course pour le libre, étant 203ème à +152. Dans les mêmes eaux, on retrouve le savoyard Guy RAMON pour qui ça a moins bien gazé (+227). Il faut 103 points pour accéder au 2nd round. Bernard BLOT du Poitou Anjou n'en a que 102 et ses connaissances familiales ne pourront rien y faire ! Il n'y aura pas non plus de favoritisme pour Valérie DEBIESSE (Loire Forez), qui échoue de quelques points, même si elle avait arbitré ce championnat la saison dernière de main de maître. Maurice DOURY l'accompagne vers la sortie. On dit au revoir à Manuel MEDINA à -394, mais pas adieu, il sera sans doute encore dans le coup l'an prochain ! Joël JEHAN ne sera plus de la fête également. Et que dire des anciens Champions de France ? Le tenant du titre, le nivernais Olivier AUBERT, a -1496 et Sidney ADONIS, vainqueur en 2011, a -1163. Il compte désormais sur son ami Jean-Pierre MADASSAMY pour bien représenter la Guadeloupe. Dernier, à -3158, il fallait le faire, on retrouve "Ketchoupi" BONNEMAISON qui ne réitérera pas son parcours d'il y a dix ans.

Vous, les participants

Sur les 220 retenus pour le 2nd tour, il manque deux joueurs locaux. Peut-être ont-ils oublié d'avancer d'une heure… Cette absence profite à Bernard BLOT et à Thierry MAITRUGUE de la Réunion de rentrer en piste. La chance sourit encore à Steve ROEDSENS qui, avec 2389 points, s'adjuge la séance. Au-dessus de 1700 points, Michel LELANDAIS (Languedoc Roussillon) et Albert MONTAGNE (Loire Forez) font une bonne opération. Roger PARADINAS est abonné aux 800 points, pourvu que ça dure ! Jean-Pierre MADASSAMY (+947) et Laurent DUPUY (+666) ont fait une belle remontée pour éviter de partir. Evelyne SARRE, Fabrice VERSAVAUD et Alain BLERON ajoutent 350 points à leur pécule. Frédéric BOURGET, Christian MOURLON et Jean-Pierre GODARD vivent sur leur acquis. Les repêchés de dernière minute n'ont pas réussi à se rattraper et ne continueront donc pas l'aventure, tout comme Guy RAMON, Gilbert FAIVRE et Isabelle POUZADOUX qui n'ont pas vu une écaille ! Yves CHEKLI est lui aussi éliminé et peut rejoindre Jean-Pierre BERBERAT pour finir d'arbitrer la Coupe de France.

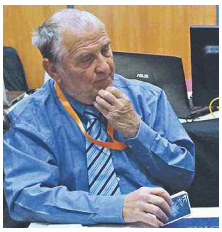
Le podium du général est le même que celui de cette manche. Comme Steve ROEDSENS est encore en course, pas à n'importe quelle position en plus, et comme la dernière phase de la Coupe de France aura lieu en même temps que la 3ème séance du libre, l'alternative trouvée est celle d'avancer l'heure de la finale à 19h00. Ainsi, Steve pourra attaquer le 1er quart-temps, avant de reprendre le libre. L'alsacien Gilles SYDA, 75ème, est dans le même cas, excepté qu'il joue la petite finale. Ce match n'a pas été décalé et débute à 21h00. Gilles espère pouvoir finir tôt pour aller disputer le dernier quart-temps.

Même s'il suivait de près les résultats de son équipe, Steve est resté concentré, engrangeant encore 1153 points, qui lui permettent de conserver la tête du général. Gilles SYDA, dans la même situation, a gagné la séance, qui le propulse au 5ème rang provisoire. Le tournoi ayant terminé de bonne heure, Gilles a même pu participer au dernier quart-temps de la petite finale. Roger PARADINAS est assis sur une courge, prenant encore 1346 points supplémentaires. Un autre fidèle stagiaire le colle à 1324 : il s'agit du normand Yves LELIEVRE. Lui aussi bien assis (mille points à chaque tour), il coiffe le président alliérin au général en se plaçant 2nd. L'ancien président guadeloupéen, Jean-Pierre MADASSAMY, a fait encore bonne figure à +1204. Désormais 4ème au général, il espère offrir une 2nde médaille à son comité.



Ils n'en ont jamais assez ! De retour à l'hôtel, Jean-Pierre a encore pris des conseils auprès des creusotins et de Sydney, champion 2011 !

Quasiment toutes les personnes citées précédemment seront convoquées pour la finale, même s'il s'en est fallu de peu pour Albert MONTAGNE, 49ème, dont les -489 de ce tour ont bien failli être rédhibitoires ! Christian MOURLON, le régional de l'étape, effectue -130 et pioche encore dans ses réserves de 1ère séance. Mais il n'y en a plus assez… Avec 362 points, il échoue à l'horrible 53ème place qui ne donne pas accès à la finale où il faut un minimum de 422 points. Frédéric BOURGET a vu rouge et aurait préféré des atouts. Dernier de séance à -1590, il reste sur le carreau !





Ouf pour Albert, dommage pour Christian !

Comme annoncé, le Championnat est transféré à l'espace Pourny. La municipalité n'a pas lésiné sur les moyens avec entre autres un endroit superbement aménagé pour les finalistes, pour lesquels on a déployé le tapis rouge. Le rendez-vous est prévu à 13h45. Une heure plus tôt s'est déroulée la remise des prix de la Coupe de France, que Steve ROEDSENS, vainqueur, et Gilles SYDA, 3ème, n'ont pas manqué ! Pour arroser ça, quelques bulles de champagne ont pu être consommées avec modération avant la compétition. Le coup d'envoi est donné à 13h40. Après 4 donnes, déjà 20 des 52 rescapés doivent quitter le navire de bois et de feutrine rouge vêtu. On doit se séparer entre autres d'Albert MONTAGNE et d'Evelyne SARRE qui met tous ses espoirs dans les mains de Chantal GORPHE, Sylvie DEHON et Marie-Pierre GARNIER. La réunionnaise Myriam MAITRUGUE ne pourra malheureusement pas non plus défendre la gente féminine, terminant 33ème à 4 petits points. Le classement est chamboulé : Roger PARADINAS passera Nord 1, Steve ROEDSENS Sud 1 et Alain BLERON Est 1. Ils seront accompagnés en Ouest du normand Michel ROZIER, jusque-là discret, qui vient de réaliser une manche à 425 points.

Au 2ème tour, il reste 8 tables que les spectateurs pourront regarder par le biais de l'écran géant. Huit joueurs sont évincés cette fois, dont Laurent DUPUY. Il y a à nouveau huit condamnés lors du 3ème tour : l'albigeois Georges MARC ne renouvellera pas son titre de 2000 et Gilles SYDA ne gagnera pas une autre médaille. Francis VERSAVAUD et Marie-Pierre GARNIER sont contraints d'arrêter, croyant en Chantal GORPHE, qui vient de passer en tête et qui représente à la fois les femmes et la Charente. Mais soyons certains qu'Alain BLERON et les deux Jean-Pierre, MADASSAMY et GODARD, à la table 1 avec elle, ne vont pas la laisser s'échapper !

A partir du 4ème tour et jusqu'à la table finale, ce sont 4 joueurs qui partiront à chaque fois. Roger PARADINAS et Michel LELANDAIS sont obligés de faire leurs bagages. Sylvie DEHON n'en revient pas, elle reste et s'assoit en Ouest 4. Sur ce 5ème tour, elle subit, ne pouvant envoyer le moindre jeu. Avec -442, elle connaît cette fois sa sentence.





A la guerre comme à la guerre ! Chantal expulse son amie Sylvie et devient l'utime guerrière.

Il ne reste que deux tables. Chantal GORPHE a légèrement chuté, mais elle est toujours là. Steve ROEDSENS a quant à lui repris du poil de la bête, tout comme son compère du Nord Christian VOET qui, tapi dans l'ombre, vient de faire un joli 5ème tour à 470 points. Tous deux à la table 1 avec Michel ROZIER et Jean-Pierre MADASSAMY, ils n'auront pas la parole, mais s'en sortiront avec un -80, susceptibles de les envoyer en finale. C'est sûr, Michel ROZIER, avec 496 points, accèdera à la phase ultime. Pour Jean-Pierre MADASSAMY, à -336, la messe est dite. Sur l'autre table, Yves LELIEVRE est le seul positif, 168 points que se partagent les autres en négatif. Ce score lui offre le dernier siège. Alain BLERON peut être déçu, il finit à 5 points derrière le normand. Chantal GORPHE et Jean-Pierre GODARD terminent respectivement 6ème et 7ème. Bravo à cette formidable joueuse et à ce grand collectionneur de cartes à jouer qui compte à son actif d'innombrables finales du lundi.

Sont donc qualifiés pour la finale : Michel ROZIER avec 333,6 points après division par deux, Steve ROEDSENS avec 131, Christian VOET avec 102,6 et Yves LELIEVRE avec 66,1. C'est sans doute la 1ère fois que 4 joueurs 1ère Série s'affrontent en finale, cela promet du beau spectacle ! Le nordiste Christian VOET lance les hostilités par une garde qu'il réussit de 11. Il rougit des applaudissements du public qu'il remercie au micro. Fort de ces encouragements, Christian récidive en demandant une nouvelle garde qu'il chute de 7 points en chassant le Petit alors qu'il aurait peut-être pu la gagner sans jouer atout... Alors qu'il menait, il repasse derrière Michel ROZIER qui s'empresse de faire une prise. Il trouve un chien énorme, réussissant son contrat de 26 avec poignée.



21, 20, 18, Michel peut être joyeux ! Christian a l'air de ruminer la partie précédente...

Comité Tarot
Nord - Pas de calais

Tarot - Club
du Boulonnais

25ème Coupe de France de Tarot
du 9 au 13 Novembre 2016
à Boulogne sur mer (gare maritime)

boulogne sur mer

25ème COUPE DE FRANCE DE TAROT



Jeudi 10 Novembre 2016
10h00 à 12h00 : accueil et retrait des badges
13h00 : 1/32ème de finale (64 équipes)

Vendredi 11 Novembre 2016
13h00 : 1/16ème de finale (32 équipes)
21h00 : 1/8ème de finale (16 équipes)

Samedi 12 Novembre 2016
13h00 : 1/4 de finale (8 équipes)
21h00 : 1/2 de finale (4 équipes)
& matchs de classements

Dimanche 13 Novembre 2016
13h00 : FINALE & matchs de classements

OPEN NATIONAUX

Mercredi 9 Novembre 2016
14h00 : libre
21h00 : libre et triplettes

Jeudi 10 Novembre 2016
14h00 : libre
21h00 : libre par 2 et quadrettes

Vendredi 11 Novembre 2016
14h00 : libre et triplettes
21h00 : libre et quadrettes

Samedi 12 Novembre 2016
14h00 : libre par 2 et triplettes
21h00 : grand libre et quadrettes

Dimanche 13 Novembre 2016
14h00 : libre

Renseignements : Pascal Leloire - 03 21 27 31 42 - 06 95 80 73 87 / Bernard Bocquet - 03 21 83 17 97 - 06 12 63 93 70
coupedefrancetarot 2016@gmail.com

www.tarot-club-boulonnais.fr

Il y a du mal de fait et ça sent bon la victoire ! Yves LELIEVRE demande une garde et touche lui aussi un beau chien. Ne gagnant que de 21 points avec poignée, il ne peut inquiéter Michel ROZIER qui est proclamé Champion de France. Michel est en réussite puisqu'il ajoute ce titre à celui gagné en Triplettes D2 en 2015. Bravo ! Yves LELIEVRE n'a pas démérité non plus. Alors 4ème, il gravit deux échelons et termine Vice-Champion de France pour le plus grand bonheur de sa fidèle supportrice, Gisèle son épouse. Le drapeau de la Normandie, qui vient d'acquérir un doublé, flotte dans la salle. La 3ème place revient au nordiste "anglais" Christian VOET qui n'avait pas participé à ce Championnat depuis plus de 15 ans. C'est un retour gagnant ! Le picard Steve ROEDSENS, longtemps partenaire de Christian en équipe, n'a pas pu enchérir. Il finit 4ème, mais à Pontarlier, à cette place, on accède au podium qu'il goûte pour la 2ème fois de la journée. "Chapeau petit !" comme diraient Ravi ou le maître !

Résumé de la Coupe de France

Les huit équipes encore en lice avaient exprimé leur désir de poursuivre cette compétition débutée à Drancy et qui n'avait pu s'achever suite aux évènements du 13 novembre. La mairie de Pontarlier a gentiment accepté de fournir des salles pour que cette Coupe connaisse un dénouement et proclame son champion.

Quarts de finale

1/ Les lapins, tenants du titre, sont toujours placés en 1A. Le tirage au sort les oppose aux alsaciens de Gilles SYDA qui possèdent 2 points de bonus. Le 1er quart-temps se joue "pour rien" puisque Jacques GAUDILLIERE et Benjabari RAZANAJOHARY se neutralisent (+0,2 pour l'alsacien). Les six jeux suivants sont déterminants : Patrick CLAR chute quatre jeux pendant que Gilles SYDA n'en perd que deux, remportant son quart-temps 33 à 4. Yvan KETCHEDJI va redonner un peu d'espoir aux bourguignons puisqu'il prend 15 points à David MARCHAND qui a chuté un jeu de plus. Le match est relancé et Lionel DUCARD devra glaner 16 points à Raymond WEIMERT pour le battre. Il récupère 10 PM sur une garde Contre, mais il perd 4 étuis dont un swing. Les tenants sont finalement éliminés sur le score de 77 à 43.

2/ Les franciliens de Richard JAKOB affrontent les normands de Bernard LANGLOIS. Ce dernier gagne son quart-temps face à Franco LIVOLSI pour donner 6 points d'avance à son équipe. Entre Sébastien MERCIER et Barbara PILOTELLE, c'est l'apocalypse : cinq jeux perdus de chaque côté ! Barbara grignote 6 points pour remettre les deux formations à égalité à la mi-temps. La suite sera à sens unique en faveur des parisiens qui s'imposent 24 à 9 et 21 à 10 pour un résultat final de 83 à 56.

3/ L'équipe des "Hauts de France" de Pascal LELOIRE affronte les habitués lyonnais de Florent TRIVERO. Steve ROEDSENS démarre fort contre Olivier BOTELLA, engrangeant de suite 23 PM. Mais les lyonnais sont orgueilleux et Jean-David DJIAN remet les équipes au coude-à-coude, profitant peut-être de la jeunesse d'Hugo TERRIER. Nathalie TRIVERO entend bien enfoncer le clou, jouissant de sa grande expérience d'attaquante quadrettes. Mais contre toute attente, c'est Stéphane SOTTY qui va remporter leur duel d'une dizaine de points. Charge à Nicolas PORRET de combler le retard, mais sans succès ! Sa prise de risques lui est fatale et Pascal LELOIRE le swingue deux fois. Le score final est de 72 à 37.

4/ La 2ème équipe alsacienne emmenée par Christophe VOISINET joue contre l'équipe du Centre de Jacques CHIARAMONTI. Dès l'entame, Laurent RIEDMANN propulse les alsaciens loin devant grâce à deux bascules favorables prises à Lucien ROUSSEAU : avec leur bonus, ils comptent 43 PM d'avance au bout de 6 donnes. Christophe VOISINET y ajoutera 2 points supplémentaires, menant donc de 45 à mi-chemin. Jean-Philippe MARTINEZ et Jacky NOVELLO tenteront une folle remontée contre Nicolas DAMOISEAU et Marc WEILL, mais malgré un swing chacun en leur faveur, ils ne pourront pas combler l'intégralité du retard. Ils s'inclinent finalement 63 à 78.

Demi-finales

1/ Les alsaciens s'évitent. Gilles SYDA hérite au tirage de l'équipe que tout le monde redoute, celle de Richard JAKOB. Les Champions de France Quadrettes D1 à Nevers, renforcés par Franco LIVOLSI, semblent marcher sur l'eau. Le match confirmera cette impression puisque les parisiens ne laisseront aucun répit à leurs adversaires, remportant aisément les trois 1ers actes pour avoir une confortable avance de 44 points. Pascal ENGEL mettra un point d'honneur à combler un peu l'écart pour une défaite 55 à 88.

2 / Le scénario est identique dans l'autre demi-finale. La troupe de Pascal LELOIRE ne laisse aucune chance à l'équipe VOISINET qui avait pourtant un petit point d'avance après les six 1ers étuis. Mais le 2nd quart-temps leur coûte très cher avec deux grosses bascules, dont une Contre chutée contre une garde gagnée. Malgré 43 points de débours à l'entame du dernier round, les alsaciens ne parviendront à reprendre que 9 PM, s'inclinant 53 à 87.



Laurent RIEDMANN et Marc WEILL en défense luttent contre Jean-Régis BOIDIN

Finale

L'équipe francilienne a gentiment accepté de débuter la finale à 19h00, au lieu de 21h00, pour permettre à Steve ROEDSENS, encore qualifié en libre, de pouvoir jouer un ou deux quart-temps. Les six 1ers étuis entre Steve et Franco LIVOLSI sont âpres et en dépit d'un swing contre lui, Franco ne perd que 1,6 PM. Malheureusement, un portable "parisien" sonne dans la salle et l'équipe écope d'une pénalité de 13 PM. Sur les 6 jeux suivants, il n'y a aucune bascule mais Jean-Régis BOIDIN les remporte tous, grattant 26 points à Barbara PILOTELLE. Le match semble plié mais Jean-Noël LOISEAUX ne passera pas loin de ramener les siens dans la course : il chute une garde Contre d'un point pendant que Pascal LELOIRE gagne en garde. Ce dernier et ses équipiers sont finalement sacrés champions de France.



Les vainqueurs : Christophe et Hugo TERRIER, Pascal LELOIRE, Steve ROEDSENS, Stéphane SOTTY et Jean-Régis BOIDIN

Petite finale

On assiste au derby alsacien pour un accessit sur le podium de cette coupe. C'est l'équipe de Gilles SYDA, absent car qualifié en libre, qui démarre le mieux pour mener 22 à 11 après 6 donnes et même encore de 7 points à la mi-temps. Un chamboulement intervient au 3ème quart-temps : Laurent RIEDMANN terrasse David MARCHAND 27 à 3, donnant à son équipe 17 points d'avance. Hélas pour eux, Marc WEILL chute quatre jeux dans les six dernières donnes contre deux seulement pour Gilles SYDA qui a pu attaquer le dernier quart-temps du match, ayant fini tôt son autre championnat, collaborant ainsi à la victoire de son équipe (67 à 62).

Matchs de classement

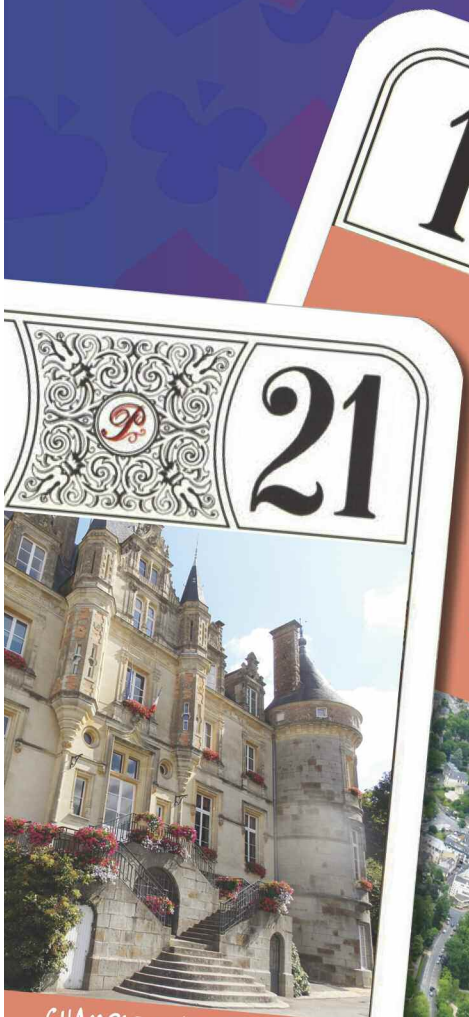
L'équipe TRIVERO fait un très bon départ, en prenant tout de suite 27 PM. Elle vivra sur ce capital, ne perdant que 8 points sur les trois derniers quart-temps. Jacky CHIARAMONTI perd 54 à 72. Les normands (Bernard LANGLOIS), qui ont jusqu'alors réalisé un superbe parcours, gardent espoir contre Yvan KETCHEDJI, au moins 6 donnes (19 à 19). Mais la suite du match est un long calvaire et la défaite est lourde (37 à 107).

Le match pour la 5ème place entre les lyonnais et les bourguignons est convivial. Nathalie TRIVERO et Jacques GAUDILLIERE se neutralisent d'entrée, mais Pascal JAILLOUX et Patrick CLAR assomment ensuite Florent TRIVERO et Jean-David DJIAN pour vaincre. Le match pour la 7ème place n'aura pas lieu : les deux équipes se sont mises d'accord et comme la situation est exceptionnelle, la CCN a donné son aval. Rendez-vous en novembre 2016 à Boulogne-sur-Mer pour la 1ère édition à 64 équipes.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TAROT

BAGNOLES DE L'ORNE NORMANDIE

du 25 au 27 nov. 2016



CHAMPIONNAT DE FRANCE

- SAM. 26 NOVEMBRE :
  10H/12H - Remise des badges
  13H30 - 1ère Séance (100 équipes)
  21H - 2ème Séance (52 équipes)
- DIM. 27 NOVEMBRE :
  13H30 - Finale (28 équipes)
  18H30 - Remise des trophées suivie du pot de clôture

OPEN NATIONAUX

- VEND. 25 NOVEMBRE :
  14H - Libre des commerçants
  21H - Libre
  21H - Triplette (licence obligatoire)
- SAM. 26 NOVEMBRE :
  14H - Libre Duo (par équipes de 2)
  21H - Grand libre de la ville de Bagnoles de l'Orne Normandie
- DIM. 27 NOVEMBRE :
  14H - Libre par équipes de 4

Redistribution 75%.
Règlement et arbitrage FFT.

Interclubs en donnes libres par équipes de 4 joueurs

- **Libre et triplette :**
  15 € par joueur
  + 3 € (non licencié)
- **Grand libre :**
  20 € par joueur
  + 4 € (non licencié)

Salle polyvalente
Allée Aloïs Monnet

Rejoignez-nous !
facebook
Tarot Normandie

Grand Domaine Bagnoles de l'Orne

Fédération française de TAROT

Comité de Normandie de Tarot
www.normandie-tarot.org

Contact : Alain 06 38 02 28 72

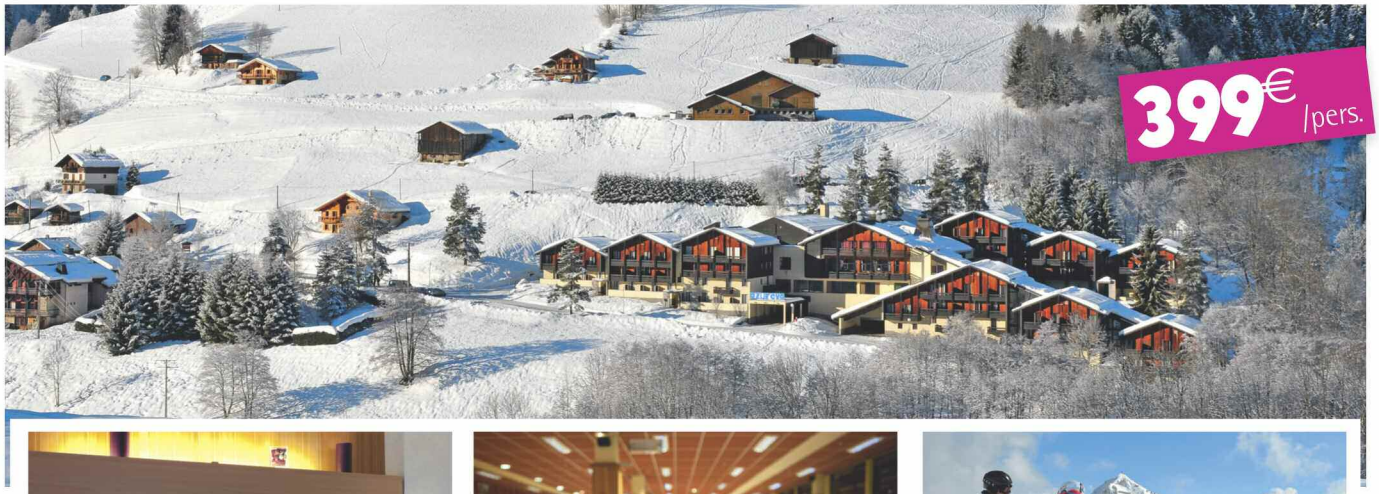
azureva
Vacances en terre de partage

PARTENAIRE Fédération Française de TAROT

Séjour «Tarot Montagne» 2017

La Fédération Française de Tarot propose un séjour où vous pourrez pratiquer votre passion, le Tarot, et l'activité ski

Du 12 au 19 mars 2017 au Village Vacances Azureva Arêches-Beaufort**









Direction Massif du Beaufortain 1 080 M - 1710 M - 2300 M D'ALTITUDE - Avec l'un des enneigements les plus généreux de tout le massif alpin, **Arêches-Beaufort** offre un domaine unique adapté à tous. Du ski dans un cadre de rêve et rarement bondé, du cœur du village jusqu'aux pentes du Grand-mont, à travers les forêts et les alpages clairsemés de chalets typiques.

Arrivée au Village Vacances le dimanche 12/03/17 à partir de 14 h
Départ le dimanche 19/03/17 pour 10 h

● VOTRE HÉBERGEMENT EN PENSION COMPLÈTE

118 chambres (14 à 25 m²) confortables, situées dans des chalets de style savoyard, avec balcon ou terrasse et vue sur la montagne pour la plupart.

Possibilité de chambres individuelles avec un supplément de 91 € par pers. pour la semaine (sous réserve de disponibilités).

● A VOTRE DISPOSITION SUR SITE

Bar avec terrasse et cheminée centrale.
Local à skis. Salle de musculation.
Option : sauna.

● DÉROULEMENT DU STAGE

1 tournoi tous les soirs (sauf lors de la soirée spectacle).
La licence FFT est obligatoire.
Animateur FFT : Patrick BAUMGARTEN

● COMPRIS DANS LE TARIF

Hébergement en pension complète (hors boissons)
Inscriptions aux tournois incluses.

En option : possibilité de réserver vos forfaits remontées mécaniques et de louer votre matériel de ski au Village Vacances.



Azureva Arêches-Beaufort
Les Carroz
73270 Arêches

RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS
PATRICK BAUMGARTEN
06 19 71 30 49
patrickbaumgarten@yahoo.fr

Azureva votre nouveau partenaire TAROT
www.azureva-vacances.com

Les Consultants



Vous participez à un concours en donnes libres. Voici le premier jeu que vous recevez du tournoi, distribué par votre sympathique voisin de gauche.

Quel contrat allez-vous demander ?

Sur une garde, quels seraient votre écart, votre entame et votre plan de jeu ? Si vous avez réalisé un surcontrat, vous répondrez quand même à cette question.

Si cette main vous avait été proposée en duplicaté individuel, votre écart aurait-il été différent ?





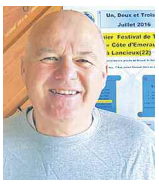
Jérôme JACQUET (Bourgogne) - Première Série Nationale

Je fais une Sans, ayant la sortie du Petit et 30 points effectifs. J'espère encaisser au moins une des deux Dames ou une pièce à ♦ qui assurerait, avec les points du chien, la gagne. Ce contrat est intéressant : réussi, il me rapportera cent points par tête alors qu'il faudra relever au moins trois atouts sur une garde (poignée et éventuel Petit au bout) pour égaliser ce score. Je joue le 13 d'atout, espérant une entame favorable autre que ♥, au quel cas je devrai développer les ♣. Si la défense joue ♠ ou ♣, j'enverrai le Valet de ♦ pour tenter de mettre la main au fond. Sur une garde, j'écarte les cinq ♦ et le 3 de ♠ (idem en duplicaté). Je débute du Valet de ♣ et pense recevoir ♠ ou ♥. Je continue à pousser ♣ et j'essaie de retarder au maximum la pose du Petit en ne le mettant pas à ♦. S'il faut, j'attendrai le 3ème ♥.



Sébastien MERCIER (Normandie) - Première Série Coeur

Vu que c'est la 1ère donne et qu'un surcontrat est dur à remplir (les 36 points ne sont pas acquis d'avance), je décide de garder. J'opte pour l'écart suivant : ♦ C-V-8-5-2 / ♣ D. En comptant ces 9 points, plus 24 points dont le pli d'un gros tarot, en espérant faire ma Dame de ♠ ou prendre une pièce dans ma coupe, mon contrat sera réalisé. Je passerai par les ♣ pour faire couper. Le défense devrait jouer des atouts qui, je le souhaite, seront bien répartis. Je poserai le Petit sur les ♦ en faisant attention à bien placer l'Excuse. En duplicaté individuel, j'aurais eu le même plan d'attaque et le même écart.



Daniel LE MOIGN (Bretagne) - Deuxième Série Trèfle

Je compte entre 36 et 38 points réalisables. Comme je compte jouer ♣, je vais condamner la Dame. Je préfère donc assurer en ne demandant qu'une Sans. Celle-ci devrait gagner avec la sortie du Petit à ♥ et la prise des sous-pièces. Sur une garde, je couche les quatre ♠, le Valet de ♥ et le Cavalier de ♦. Avec mes gros atouts, je pourrai bloquer une potentielle chasse au Petit. Mon plan de jeu consiste à pousser mes ♣ au maximum, en entamant du Valet, qui, j'espère, attirera le Roi. Le Petit sortira sur coupe ♠. J'aurais proposé le même écart en duplicaté.



Olga DUPUCH (Val d'Adour) - Promotion

Sur cette 1ère donne, je ne demanderai qu'une garde. Il me paraît difficile d'arriver à faire 36 points en surcontrat, malgré l'entame, avec une sortie du Petit aléatoire et deux Dames dont l'encaissement est incertain. Le chien ne m'apporte pas grand chose et après réflexion, je couche : ♠ D-10-4-3 / ♥ V / ♣ D. Ces 10 points à l'écart assurent quasiment mon contrat. Je passerai par ma longue ♣, en entamant du Valet pour tromper les défenseurs qui croiront à une main plus forte avec possession de la Dame. Cela peut les dissuader de jouer atout. En retour, au vu du chien, j'espère recevoir une ouverture ♠ ou ♥ pour reprendre la main et pousser mes ♣. Avec déjà 22 points (6 du 21, 6 du Petit, 6 du Roi de ♥ et 4 de l'Excuse), cela devrait marcher. En duplicaté, Cavalier et 2 de ♦ auraient accompagné les quatre ♠.



Gabriel DELORME (Lyonnais) - Junior

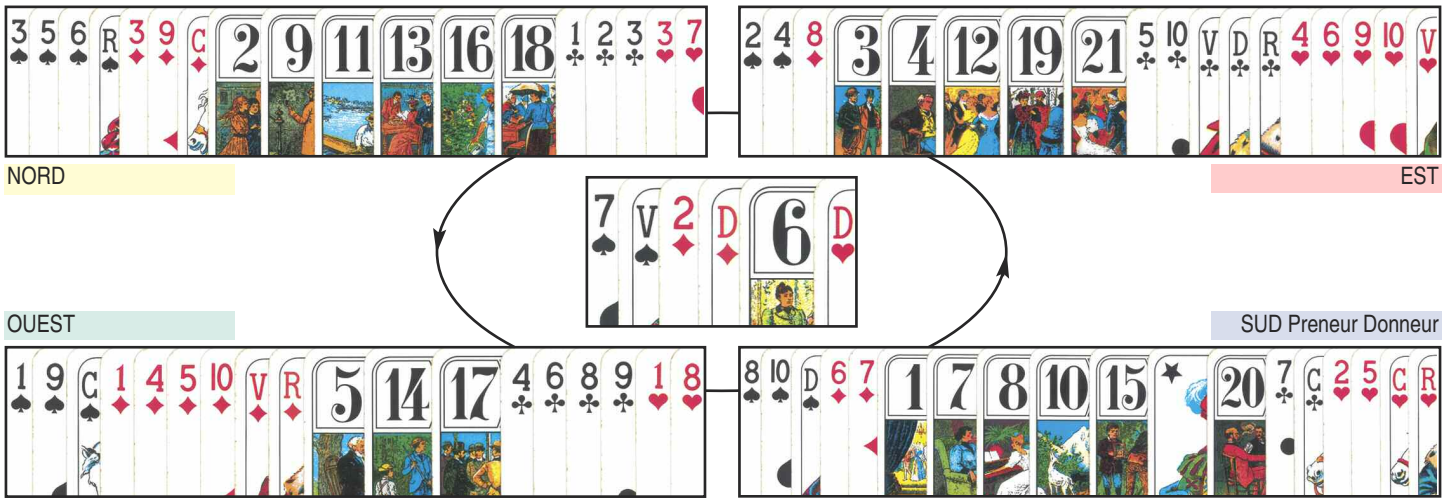
Avec ce jeu, je ne fais pas de surcontrat car même si j'ai 3 bouts, je n'ai que 6 atouts plus l'Excuse, pas de coupe franche et seulement une singlette à ♥ pour la sortie du Petit. De plus, avec les points potentiels du chien, je n'arrive qu'à 36 points dont deux Dames qui seront difficiles à passer. C'est donc une garde sans hésiter.
Sur cette garde, mon écart sera : ♥ V / ♦ C-V-8-5-2. J'entame du 9 de ♣ de ma longue pour faire couper au plus vite la défense qui j'espère viendra à ♠. En duplicaté individuel, mon écart aurait été identique.

L'AVIS DE LA REDACTION (Florent TRIVERO - Adrien PEREZ)

Malgré les trois bouts 7èmes plutôt bien faits et un Roi sec, la réussite d'un éventuel surcontrat est fortement liée à l'affranchissement d'une des deux Dames noires (voire les deux) et/ou d'une pièce à ♦. Devant tant d'impondérables, il vaut mieux assurer en demandant une simple garde.
Un écart "garde-manger", en couchant un maximum de points tout en se ménageant la place du Petit, semble obligatoire dans ce genre de situation (jeu à trois bouts courts avec des habillés). Face à une probable jouerie atout en défense, sur l'écart ♠ D / ♥ V / ♦ C-V / ♣ D-V de 14 points, il suffira juste de sauver le Petit pour gagner. L'attaquant poussera ses quatre ♣ blancs pour faire couper au plus vite ses adversaires. En duplicaté individuel, où la défense est moins prompte à jouer atout et où la chute est moins grave, des écarts moins "blindés" peuvent être tentés. Exemple : ♠ D-10-4-3 / ♦ C / ♣ D, en débutant par la jouerie du Valet de ♣.

Suivi d'une donne

La donne qui vous est proposée a été jouée lors de la finale du Championnat de France Quadrettes D1 2016 à Nevers. Il s'agit de l'étui n°23. Six des plus intéressantes joueries ont été reportées.



COMMENTAIRES

ATTAQUE

La main de départ et le chien

Voici une proposition classique de quadrettes, avec deux bouts 7èmes, un Roi et quelques points. Le chien renforce considérablement le jeu : la Dame de ♥ s'insère entre Roi et Cavalier pour former le grand mariage 5ème et l'atout rassure. Le point négatif est la hauteur des atouts. Le 20, seul gros tarot, n'est soutenu que du 15.

L'écart

Il y a eu trois alternatives à l'écart :

1) le "coffre-fort" le plus blindé possible avec une coupe

En quadrettes, se rapprocher de la gagne est essentiel, c'est pourquoi la moitié des attaquants (six sur douze) ont opté pour cet écart : ♠ D-V / ♥ D / ♦ D / ♣ C-7. Avec la coupe à ♣ pour placer le Petit, faire des plis d'atout en prenant les pièces et avec 15 points au chaud, la partie semble inchutable (sauf en cas de mauvaise répartition, avec chicane ♥ en défense par exemple).

2) le "coffre-fort" avec prise de risque et équilibre du jeu

Par rapport à l'écart précédent, trois preneurs ont fait une légère variante, en gardant la Dame de ♦ vue au chien, couchant quand même 11 ou 12 points. Deux d'entre eux ont rendu la Dame de ♦ 2nde, jouant avec le Valet de ♠ 4ème. Le dernier a préféré conserver sa Dame 3ème en enlevant le Valet de ♠.

3) le "coffre-fort" avec deux faiblesses

Les trois derniers preneurs ont joué avec une coupe et une singlette pour sans doute tenter de valoriser leurs petits atouts. Encore fallait-il déborder... Un possède la singlette blanche à ♦, l'autre à ♣. Ils n'ont pas fait deux coupes pour pouvoir coucher la Dame de ♠ et ainsi épargner 11 points (avec Dame de ♦ et Cavalier de ♣). Le 3ème a fait un écart très (ou trop) offensif, en ayant le Cavalier de ♣ sec en main, tous les ♠ et la coupe ♦. Lui a choisi de retirer la Dame de ♥.

Le plan d'attaque

Sur cette donne, il va principalement se faire en fonction de l'écart choisi et de l'entame reçue. Deux ouvertures du fond, dont nous parlerons ultérieurement, ont été effectuées : ♣ dans la coupe (ou dans la singlette) ou atout.

Sur l'entame ♣, le preneur devait se poser plusieurs questions : faut-il retenir le Petit ? Faut-il développer la fausse à ♦ ou directement la force à ♥ ?

Chaque attaquant a pris ses décisions. Concernant la pose du Petit, elle a toujours quasiment eu lieu au 1er tour de la coupe. L'attaquant de la table 1 est l'un des seuls à l'avoir retardé. Un autre a réussi à aller au bout (jouerie non reportée).

Quant à la couleur à jouer après la prise de main, ils sont nombreux à avoir poussé les trois ♦ blancs, préservant leur force à ♥. L'attaquant de la table 3 qui s'est fait exploser le 20 sur entame atout et ceux qui ont conservé la Dame de ♦ sont passés par les ♥, excepté celui de la table 10 qui a lancé atout, jouant ainsi "l'auto-débordement" pour recevoir des retours à ♣ et les entrées ♠ et ♦ afin d'encaisser des levées.

Lorsque le preneur recevait l'entame atout du fond, il devait faire attention à prendre du 20 et ne pas s'excuser. Personne n'a commis cette grossière erreur. L'Excuse devait être conservée un maximum pour protéger le 20 (table 2).

DEFENSE

L'entame

Sur les douze coups notés, une principale entame revient : ♣, à neuf reprises. Ils sont cinq joueurs du fond à avoir envoyé un honneur contre quatre qui n'ont pas bougé d'une oreille. En effet, Sud a de grandes chances de couper ♣. De plus, Est a une main décalée avec singlette ♦ et doubleton ♠ et pourra probablement sauver son mariage entier si l'attaquant passe par l'une de ces deux couleurs et si elle est tenue. Est pourra jouer atout et sera en charge rapidement, d'autant plus qu'il détient le 21. Entrer d'une pièce à ♣ permet de ne prendre aucun danger (pli du Cavalier, fourniture du preneur). L'entame de la Dame aurait sans doute été produite plus souvent si le jeu était mieux équilibré dans les couleurs.

Trois joueurs ont débuté atout. Certes, ils ont la protection du Petit, mais leur motivation première est sans doute due au décalage dans les couleurs (expliqué précédemment). En jouant un petit tarot, ils anticipent le passage de l'attaquant par les ♦ ou les ♠, espérant pouvoir sauver sur une tenue les habillés à ♣.

Les différentes joueries de défense

Aux tables 1 et 9, elles ont été sensiblement les mêmes : suite à la jouerie ♦ de Sud et à la pose du Petit, Est a pu taper ses atouts maîtres pour sortir le mariage ♣. A la table 2, Sud a subi le "3 pour 2", puis le "2 pour 1" et le tirage du Roi de ♦ pour se faire déborder. A la table 11, ça a été un cauchemar. Ouf, Nord avait deux ♥ !

Pour info : le jeu n'a jamais chuté (scores de 52 à 86). La note majoritaire est à 60.

Table 1
Est : Barbara PILOTELLE (Ile de France)
Nord : Philippe CHASSAGNON (Ile de France)
Ouest : Richard JAKOB (Ile de France)
Sud : Jacques GAUDILLIERE (Bourgogne)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D-V / ♥ D / ♦ D / ♣ C-7.
Score : + 60. Entame : ♣ 5.

	EST	NORD	OUEST	SUD
Pli 1	5 ♣	2 ♣	9 ♣	6 A
Pli 2	8 ♦	9 ♦	V ♦	7 ♦
Pli 3	10 ♣	As ♣	8 ♣	1 A
Pli 4	3 A	3 ♦	As ♦	6 ♦
Pli 5	4 A	9 A	17 A	20 A
Pli 6	12 A	C ♦	R ♦	2 ♦
Pli 7	21 A	2 A	5 A	Ex
Pli 8	19 A	11 A	14 A	7 A
Pli 9	V ♣	3 ♣	6 ♣	8 A
Pli 10	6 ♥	7 ♥	8 ♥	R ♥
Pli 11	9 ♥	3 ♥	As ♥	C ♥
Pli 12	V ♥	13 A	C ♠	2 ♥
Pli 13	R ♣	18 A	5 ♦	10 A
Pli 14	4 ♠	16 A	4 ♦	15 A
Pli 15	2 ♠	6 ♠	9 ♠	10 ♠
Pli 16	D ♣	R ♠	As ♠	7 ♠
Pli 17	4 ♥	5 ♠	4 ♣	8 ♠
Pli 18	10 ♥	3 ♠	10 ♦	5 ♥

Table 2
Est : Olivier BOTELLA (Lyonnais)
Nord : Cédric LEFEBVRE (Lyonnais)
Ouest : Florent TRIVERO (Lyonnais)
Sud : Jérémy MOYERE (Midi-Pyrénées)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D / ♥ D / ♦ 7-6 / ♣ C-7.
Score : + 58. Entame : ♣ D.

	EST	NORD	OUEST	SUD
Pli 1	D ♣	3 ♣	9 ♣	1 A
Pli 2	6 ♥	7 ♥	8 ♥	R ♥
Pli 3	9 ♥	3 ♥	As ♥	C ♥
Pli 4	V ♥	2 A	17 A	5 ♥
Pli 5	12 A	13 A	5 A	10 A
Pli 6	19 A	9 A	14 A	15 A
Pli 7	5 ♣	As ♣	6 ♣	7 A
Pli 8	4 ♥	11 A	4 ♣	2 ♥
Pli 9	21 A	16 A	5 ♦	Ex
Pli 10	V ♣	2 ♣	8 ♣	6 A
Pli 11	4 ♠	3 ♠	C ♠	V ♠
Pli 12	8 ♦	C ♦	R ♦	2 ♦
Pli 13	4 A	3 ♦	10 ♦	D ♦
Pli 14	10 ♣	18 A	As ♦	20 A
Pli 15	2 ♠	5 ♠	As ♠	10 ♠
Pli 16	3 A	6 ♠	9 ♠	8 ♠
Pli 17	10 ♥	9 ♦	4 ♦	8 A
Pli 18	R ♣	R ♠	V ♦	7 ♠

Table 3
Est : Nicolas LAVAL (Picardie)
Nord : Sylvain BERNARD (Picardie)
Ouest : Steve ROEDSENS (Picardie)
Sud : Malik FARHAT (Alsace)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D-V / ♥ D / ♦ D / ♣ C-7.
Score : + 60. Entame : A 3.

	EST	NORD	OUEST	SUD
Pli 1	3 A	9 A	17 A	20 A
Pli 2	4 ♥	3 ♥	As ♥	R ♥
Pli 3	6 ♥	7 ♥	8 ♥	C ♥
Pli 4	V ♥	2 A	5 A	5 ♥
Pli 5	2 ♠	R ♠	9 ♠	10 ♠
Pli 6	4 ♠	6 ♠	As ♠	7 ♠
Pli 7	9 ♥	11 A	14 A	2 ♥
Pli 8	8 ♦	C ♦	10 ♦	2 ♦
Pli 9	10 ♣	3 ♣	8 ♣	1 A
Pli 10	12 A	3 ♦	R ♦	7 ♦
Pli 11	21 A	13 A	6 ♣	Ex
Pli 12	19 A	16 A	As ♦	6 A
Pli 13	4 A	18 A	4 ♣	7 A
Pli 14	5 ♣	As ♣	9 ♣	8 A
Pli 15	R ♣	3 ♠	C ♠	8 ♠
Pli 16	D ♣	9 ♦	V ♦	6 ♦
Pli 17	10 ♥	2 ♣	4 ♦	10 A
Pli 18	V ♣	5 ♠	5 ♦	15 A

Table 9
Est : Bruno FOUCHER (Midi-Pyrénées)
Nord : Renaud COURTNEY (Midi-Pyrénées)
Ouest : Stéphane SICRES (Midi-Pyrénées)
Sud : Nathalie TRIVERO (Lyonnais)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D-V / ♥ D / ♦ D / ♣ C-7.
Score : + 60. Entame : ♣ 10.

	EST	NORD	OUEST	SUD
Pli 1	10 ♣	3 ♣	8 ♣	1 A
Pli 2	8 ♦	9 ♦	V ♦	6 ♦
Pli 3	5 ♣	As ♣	6 ♣	6 A
Pli 4	12 A	3 ♦	4 ♦	2 ♦
Pli 5	3 A	9 A	17 A	20 A
Pli 6	4 A	C ♦	R ♦	7 ♦
Pli 7	21 A	2 A	5 A	Ex
Pli 8	19 A	11 A	14 A	7 A
Pli 9	V ♣	2 ♣	4 ♣	8 A
Pli 10	4 ♥	7 ♥	8 ♥	R ♥
Pli 11	6 ♥	3 ♥	As ♥	C ♥
Pli 12	V ♥	13 A	C ♠	2 ♥
Pli 13	R ♣	18 A	As ♠	10 A
Pli 14	D ♣	16 A	9 ♠	15 A
Pli 15	4 ♠	R ♠	As ♦	10 ♠
Pli 16	2 ♠	6 ♠	5 ♦	8 ♠
Pli 17	9 ♥	3 ♠	9 ♣	7 ♠
Pli 18	10 ♥	5 ♠	10 ♦	5 ♥

Table 10
Est : Patrick CLAR (Bourgogne)
Nord : Yvan KETCHEDJI (Bourgogne)
Ouest : Lionel DUCARD (Bourgogne)
Sud : Jean-Noël LOISEAUX (Ile de France)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D-V / ♥ D / ♦ 2 / ♣ C-7.
Score : + 66. Entame : ♣ D.

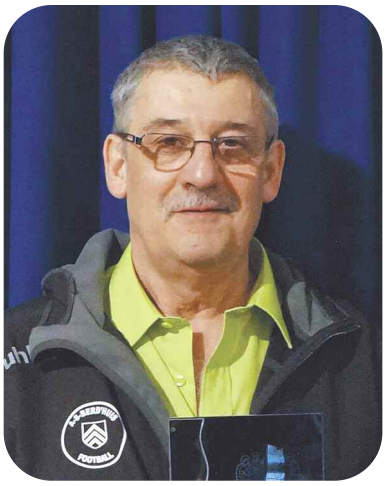
	EST	NORD	OUEST	SUD
Pli 1	D ♣	2 ♣	9 ♣	1 A
Pli 2	12 A	13 A	14 A	10 A
Pli 3	10 ♣	As ♣	8 ♣	6 A
Pli 4	19 A	2 A	5 A	8 A
Pli 5	V ♣	3 ♣	4 ♣	7 A
Pli 6	4 ♥	3 ♥	As ♥	R ♥
Pli 7	6 ♥	7 ♥	8 ♥	C ♥
Pli 8	V ♥	9 A	17 A	2 ♥
Pli 9	5 ♣	16 A	6 ♣	15 A
Pli 10	2 ♠	6 ♠	9 ♠	10 ♠
Pli 11	10 ♥	11 A	C ♠	5 ♥
Pli 12	8 ♦	9 ♦	5 ♦	D ♦
Pli 13	3 A	C ♦	R ♦	7 ♦
Pli 14	9 ♥	18 A	As ♠	20 A
Pli 15	4 A	3 ♦	V ♦	6 ♦
Pli 16	21 A	3 ♠	As ♦	Ex
Pli 17	R ♣	5 ♠	4 ♦	8 ♠
Pli 18	4 ♠	R ♠	10 ♦	7 ♠

Table 11
Est : Pierre MOIROUD (Val d'Adour)
Nord : Azzedine AYECHE (Val d'Adour)
Ouest : Jean-Philippe BURCK (Val d'Adour)
Sud : Hervé SAUBUSSE (Aquitaine)
PRENEUR SUD - ENTAME OUEST
Ecart : ♠ D / ♦ D-7-6-2 / ♣ C.
Score : + 52. Entame : ♣ D.

	EST	NORD	OUEST	SUD
Pli 1	D ♣	As ♣	4 ♣	7 ♣
Pli 2	R ♣	3 ♣	6 ♣	1 A
Pli 3	2 ♠	R ♠	As ♠	V ♠
Pli 4	12 A	2 A	5 A	8 A
Pli 5	5 ♣	2 ♣	8 ♣	7 A
Pli 6	4 ♠	3 ♠	C ♠	8 ♠
Pli 7	V ♣	11 A	9 ♣	10 A
Pli 8	8 ♦	9 ♦	As ♦	6 A
Pli 9	3 A	6 ♠	9 ♠	10 ♠
Pli 10	10 ♣	16 A	17 A	20 A
Pli 11	4 A	5 ♠	14 A	7 ♠
Pli 12	21 A	C ♦	4 ♦	15 A
Pli 13	10 ♥	3 ♥	As ♥	R ♥
Pli 14	4 ♥	7 ♥	8 ♥	D ♥
Pli 15	V ♥	9 A	R ♦	C ♥
Pli 16	19 A	3 ♦	5 ♦	Ex
Pli 17	9 ♥	18 A	V ♦	2 ♥
Pli 18	6 ♥	13 A	10 ♦	5 ♥

La Donne

par Jacky NOVELLO (Centre)

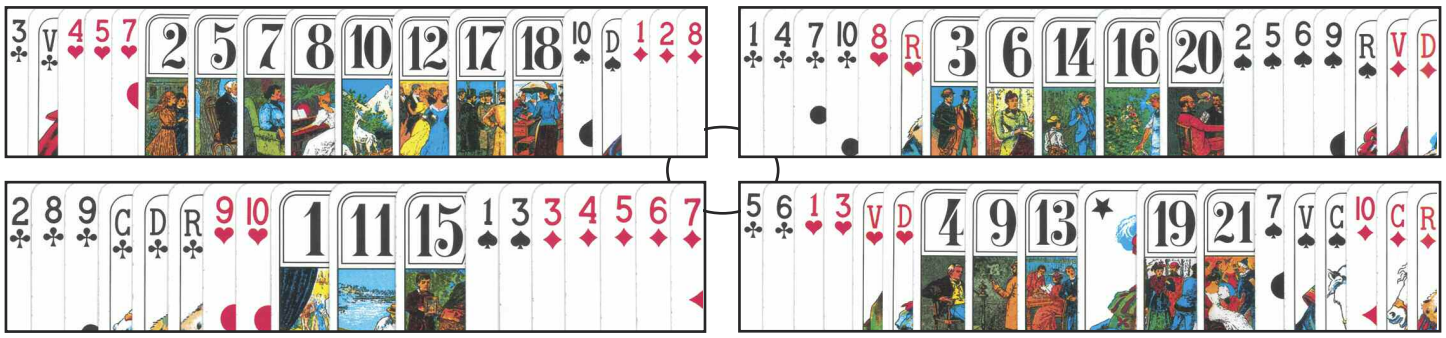


Difficile de le manquer, Jacky est sur tous les festivals et championnats ! Cet amoureux du Tarot n'hésite pas à faire de longs trajets pour assouvir sa passion. Première Série Nationale, fort attaquant, il court toujours après un titre qui embellirait son palmarès constitué d'une victoire en Triathlon et de nombreuses places d'honneur.

PROBLÈME : DONNES LIBRES PAR DEUX

Vous n'avez pas réussi à vous qualifier en Libre Duo. Vous décidez, avec un ami, de tenter à nouveau votre chance en vous rendant au tournoi sélectif organisé la veille. Après la 1ère position, votre équipe est à +100. Le 2ème tour commence. Est vous distribue ce jeu. Nord et Ouest passent. C'est à vous de parler.

NORD — EST Donneur



OUEST — SUD Preneur

ATTAQUE

Quel contrat allez-vous demander ?

Avec deux bouts imprenables, même courts (6èmes), un Roi et de nombreuses autres pièces, mon enchère ne peut pas être une petite. J'opte pour une garde. En effet, même si je ramasse un chien moyen, j'ai de grandes chances de m'en sortir.

Quel sera votre écart ? Quelle ligne d'attaque comptez-vous adopter ?

CHIEN



Voici donc la main d'attaque avec le chien :

A	21 - 19 - 13 - 9 - 4 - Ex
♠	C - V - 8 - 7 - 4
♥	D - C - V - 6 - 3 - 2 - As
♦	R - C - 10 - 9
♣	6 - 5

Avec cinq atouts, plus l'Excuse, je ne peux faire qu'une seule coupe et je devrai équilibrer mon jeu en couchant les pièces qui me semblent infaisables. Mon écart est le suivant : ♠ C-V / ♥ D / ♦ C / ♣ 6-5. Après le choix de la coupe à ♣, j'ai mis un maximum de points au chaud. Mon écart compte 11 points et avec l'assurance d'en effectuer au moins 22 autres (deux bouts, deux plis de coupe, le 19 et le Roi de ♦), il ne me restera plus que 8 points à faire (possibles avec la levée du Cavalier sur le 2ème tour de ma longue ♥, la prise de points à ♣, une impasse gagnante à ♦) pour réussir mon contrat.

Ma ligne de jeu est simple : pousser ma longue ♥, sur laquelle j'entamerai du Valet dès que je prendrai la main. Avant, je risque de voir arriver des atouts, sauf si l'entameur a le Petit. Cette carte peut bloquer la défense et plus elle la bloquera, plus j'ai des chances de capturer les points ♣ et gagner.

DEFENSE

Quelle entame sera effectuée par le joueur Nord et pourquoi ?

L'entame atout est évidente, de surcroît sur un chien si faible. Fort de huit tarots et de trois ♥ (longueur du chien), Nord ouvrira du 5 d'atout impair, demandeur.

DEROULEMENT DE LA DONNE

	NORD	OUEST	SUD	EST
Pli 1	5 A	15 A	Ex	16 A
Pli 2	3 ♣	2 ♣	4 A	7 ♣
Pli 3	4 ♥	9 ♥	V ♥	R ♥
Pli 4	V ♣	8 ♣	9 A	As ♣
Pli 5	5 ♥	10 ♥	C ♥	8 ♥
Pli 6	7 ♥	1 A	As ♥	14 A
Pli 7	17 A	11 A	19 A	3 A
Pli 8	7 A	R ♣	2 ♥	6 A
Pli 9	12 A	As ♠	21 A	20 A
Pli 10	2 A	D ♣	3 ♥	2 ♠
Pli 11	18 A	C ♣	13 A	5 ♠
Pli 12	8 ♦	3 ♦	R ♦	V ♦
Pli 13	As ♦	4 ♦	9 ♦	D ♦
Pli 14	10 A	9 ♣	4 ♠	10 ♣
Pli 15	10 ♠	3 ♠	8 ♠	6 ♠
Pli 16	D ♠	5 ♦	7 ♠	9 ♠
Pli 17	2 ♦	6 ♦	10 ♦	4 ♣
Pli 18	8 A	7 ♦	6 ♥	R ♠
SCORE			+ 50	

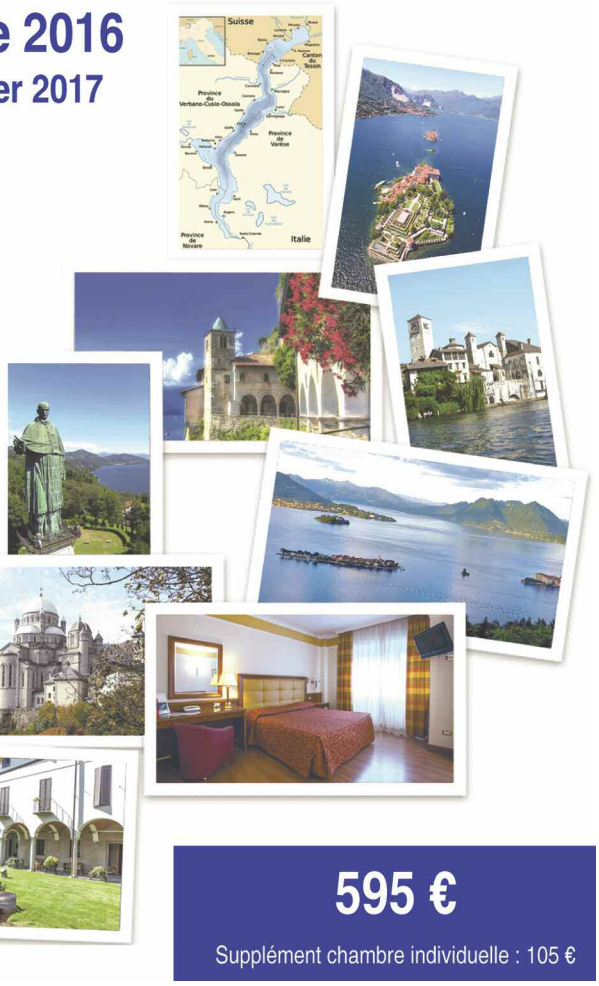
Le "Petit Voyageur" fête la St Sylvestre 2016

Séjour Tarot en Italie / du 28 décembre 2016 au 4 janvier 2017

à l'Hôtel*** Il Chiostro (ancien cloître) à Verbania

En pension complète et formule tout inclus : boissons et réveillon avec dîner spécial et soirée musicale

Pour son 3ème festival de fin d'année, le "Petit Voyageur" vous propose un réveillon exceptionnel en Italie du nord, sur les bords du Lac Majeur, à Verbania, ville située à proximité des îles Borromées.



Les engagements aux tournois de Tarot ne sont pas inclus dans ce forfait.
Des tournois, homologués FFT, seront organisés tous les jours sous l'égide du Tarot Club Maximois.
Reversion : 90% - Challenge sur cinq tournois - Déclaration des PCN.
1er prix du challenge : un week-end pour deux personnes.

Demandez votre bulletin de participation ou précisez sur papier libre vos nom, prénom, adresse, téléphone, mail, lieu de départ et le nombre de joueurs et d'accompagnants.

Pour toute réservation, un chèque d'arrhes de 300 € vous sera demandé. Il est à libeller à l'ordre du Tarot Club Maximois et à adresser à :
Chantal LENTINI - Lou Rossado - Montée St Joseph - 83580 GASSIN
✆ 06.15.05.25.74 - ✉ chantal.lentini@wanadoo.fr
Possibilité de régler par carte bancaire.

RAPPEL : vous pouvez encore vous inscrire pour le séjour Tarot en Crète du lundi 5 au lundi 12 septembre 2016 (TAROTmag n°25).

595 €

Supplément chambre individuelle : 105 €

COMMENTAIRES

Pli 1 : Sur l'entame du 5 d'atout demandeur de Nord, Ouest monte du 15 alors qu'il n'est pas le dernier défenseur à jouer. Ce saut significatif (5 au 15) laisse penser qu'Ouest détient le Petit. Le preneur s'excuse pour protéger sa fourchette 21-19. Il espère aussi donner la main au joueur du fond, ce qui est le cas.
Pli 2 : Suite à la pose du 15 d'Ouest, Est ne peut retourner atout, d'autant plus que si le Petit est devant, il doit être très court (Nord a signalé au moins sept atouts et Est en a lui-même cinq). Par conséquent, Est doit entamer et il choisit d'entrer ♣, dans sa couleur neutre, absente du chien. Est a préféré ne pas jouer sous son Roi de ♠ 5ème de peur que l'attaquant encaisse une pièce, la Dame a priori. Sur l'ouverture ♣, Nord décide de ne pas avancer son Valet 2nd pour ne pas donner à Sud l'information sur sa longueur. Avec son grand mariage 6ème, ses deux atouts et l'annonce d'une belle main en Nord à l'entame, Ouest prend l'initiative de ne pas mettre le Cavalier. Et il fait bien, le preneur coupe !
Plis 3 et 4 : Comme prévu, Sud développe sa longue à ♥ en commençant par le Valet. Est lève du Roi et revient ♣ pour faire couper l'attaquant.
Plis 5 et 6 : Le preneur envoie le Cavalier de ♥ et bonne nouvelle, il passe. Puis, Sud relance un petit ♥. Est a observé les ♥ posés par les autres défenseurs : le 10 mis par Ouest signifie qu'il n'en a plus. Est ajuste donc son atout, le 14, pour sauver le Petit. Si Nord a encore du ♥, ce qui est probable, enlever le 14 permettra aussi de le protéger.
Pli 7 : Est avait bien analysé le jeu et, le Petit rentré, il peut à nouveau obéir à la demande initiale de Nord, à savoir atout. Sur ce retour, Nord tape un atout de sa séquence, le 17, pour empêcher que Sud fasse le pli d'un atout intermédiaire. Sud encaisse du 19.
Pli 8 : Sud continue sa longue. Sur ce 4ème tour, Est choisit de conserver le 20. Normalement, Nord ne possède plus de ♥, ayant mis le 7 auparavant. Avec son gros atout, Est espère prendre en fourchette un tarot à l'attaquant. Ouest est démuni d'atouts et charge le Roi de ♣.
Pli 9 : Nord a le décompte des atouts et sait qu'il en reste trois dehors : le 21 (qui se trouve a priori chez Sud), le 20 et 13. Il relance le 12. Ouest défausse l'As de ♠, couleur qui ne l'intéresse pas. Sud colle le 21 sur le 12, voulant se laisser une possibilité d'encaisser le 13. En effet, si Est a encore deux tarots, il peut peut-être se retrouver bloqué en main sur le prochain ♥ et revenir ♣, en espérant que Nord ait une pièce à donner... Ça sent le roussi, sur le 21, Est pisse du 20 !
Pli 10 : Sud choisit de remettre un ♥ plutôt que de tirer le Roi de ♦. Comme Nord possède les atouts, Est considère que Sud ne peut être sur deux faiblesses. Il garde donc la Dame de ♦ et ses ♣ de coupe pour se débarrasser d'un petit ♠. Ouest continue à charger et rentre la Dame de ♣.
Pli 11 : Nord tire le 18 maître sur lequel il absorbe le 13 de Sud. Ouest en a encore profité pour sauver le Cavalier de ♣.
Pli 12 : Suite aux défausses ♠ de ses partenaires et à son jeu, Nord entame ♦. Sud, qui a joué un peu avec le feu au pli 10, n'ayant qu'une couleur en arrêt, ne continue pas à se brûler et pose le Roi. Bonne surprise, il capture le Valet d'Est.
Pli 13 : Avec le 9 et le 10 de ♦ dans les mains et le Cavalier couché, Sud s'empresse de revenir du 9 de ♦ pour tenter de faire cette levée ou celle du 10 par la suite. Est couvre de la Dame.
Pli 14 : Est ne produit toujours pas ♠ et rejoue ♣. Nord coupe. Sud n'a plus d'atout et enlève un ♠ pour mettre le doute chez les défenseurs.
Final de coup : Nord n'a plus le choix et doit jouer sous sa Dame 2nde. Il reste en main du 10, Est gardant la maîtrise à la couleur, puis retourne de la Dame. Super, Sud n'a pas le Roi. Par contre, le preneur encaisse le 10 de ♦ pour zéro de bon.
Conclusion : Grâce à son écart et à sa jouerie, Sud a gagné. Cette donne se joue essentiellement sur la levée à ♦. Au 2ème tour de la partie, en main du 16, si Est avait choisi d'ouvrir ♠ plutôt que ♣, il aurait donné la main à Nord (Dame posée) qui aurait entamé ♦. Est, en main du Roi de ♥, lui aurait obéi. Ainsi Nord aurait pu, plus tard dans la donne, faire couper la gagnante du preneur pour qu'il chute. Sur une défense formée, Sud aurait pu perdre le Roi de ♦ non joué au pli 10. L'annonce du Roi de ♠, grâce aux défausses, aurait pu permettre de le fermer.

Les podiums des Championnats de France 2016 en donnes libres

Les femmes et les enfants d'abord, et les chanceux arrivés à bon port !



La 1ère édition du Championnat de France en donnes libres par équipes de deux n'a pas été un naufrage, mais une véritable réussite. Bravo aux club et comité organisateurs représentés par Philippe LE RAY, tout à gauche, et à l'équipe de la FFT, dont le président Emmanuel STEFANAZZI et ses deux lieutenants de la CCN, Jérôme LABARBE et Michel SOROLLA, pouvaient être très satisfaits de l'engouement et l'intérêt portés à cette nouvelle épreuve. Malgré un boulet dans chaque équipe, les trois formations récompensées n'ont jamais coulé et ont pu atteindre le podium ! Félicitations aux bourguignons Vice-Champions Jean-Pierre BOULEY et Pascal JAILLOUX, aux sarthois Jean-Michel CHEREAU et Lédia BOULAY, les Champions de France, et aux francs-comtois Joël RABINOVITCH et Philippe DONZEAU, 3èmes.



À Salies-du-Salat, ville qui accueillait le Championnat de France Libre Senior, l'enthousiame se lisait sur tous les visages tant l'organisation fut remarquable et tant l'ambiance fut bonne. Pour résumé, que du bonheur et ce ne sont pas les trois lauréats qui le contrediront ! Le forézien Gérard ECHES, connu entre autres car il anime le stage adultes FFT, occupe le 2ème rang du classement. Il ne peut être que content de cette place car le gagnant, Jean-Louis CHAUDANSON, a 350 points d'avance sur lui. Félicitations au languedocien pour cette écrasante victoire. Le bourguignon Jean-Claude MORAT-LEVRIN réussit à se hisser 3ème, pour à peine 20 points.



Le lundi de Pâques flottait le drapeau de la Normandie dans l'espace Pourny de Pontarlier où cette année, non comme à l'accoutumée, ont eu lieu le Grand Prix Atouts Maîtres, le dernier tour à 52 joueurs, la retransmission sur grand écran de la finale à quatre et la remise des prix. C'est le Vice-Champion de France Yves LELIEVRE qui le brandit au-dessus de son collègue Michel ROZIER, vainqueur de la compétition, offrant ainsi un joli doublé à leur comité ! Les deux compères du nord, Christian VOET (Nord Pas de Calais) et Steve ROEDSENS (Picardie), couronné le matin même en Coupe de France, terminent respectivement 3ème et 4ème.